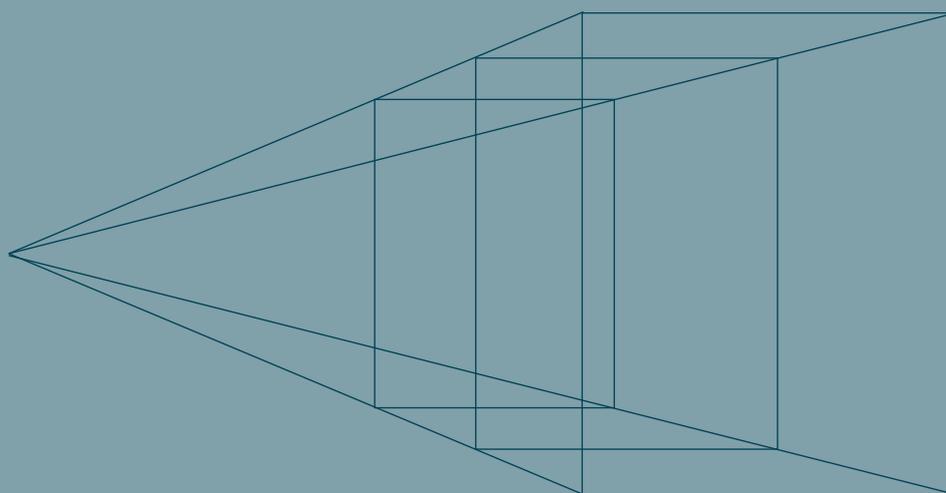


ON
THE
MOVE

PERSPECTIVES 2022



LES MEMBRES D'ON THE MOVE AU TRAVAIL



Co-funded by
the European Union

On the Move est le réseau d'information international focalisé sur la mobilité des artistes et professionnel-le-s de la culture qui compte, en 2022, 67 membres dans 26 pays.

On the Move diffuse gratuitement et régulièrement des opportunités de mobilité culturelle et des possibilités de financements sur son site Internet, ses réseaux sociaux, et dans ses lettres d'informations mensuelles ; co-réalise des guides et des documents de référence sur la mobilité culturelle et des sujets connexes ; traite des défis liés à la mobilité culturelle (par exemple, les visas et les problèmes administratifs ainsi que les défis écologiques) par le biais de rapports et de rencontres professionnelles ; et facilite des accompagnements et des événements pour ses membres et ses partenaires.

Cofinancé par l'Union européenne et le ministère de la Culture, On the Move défend et promeut une vision plus équitable, inclusive, et diverse de la mobilité.

<https://on-the-move.org>

Coordination générale Yohann Floch

Texte Jordi Baltà Portolés (Trànsit Projectes)

Relecture en anglais John Ellingsworth

Traduction en français Amandine Jean

Création graphique et mise en page Marine Domec

Ce rapport a été réalisé avec le caractère typographique Luciole, conçu spécifiquement pour les personnes malvoyantes.

<http://luciole-vision.com/luciole-en.html>



Licence Creative Commons Attribution – Pas d'Utilisation Commerciale 4.0 International (CC BY-NC-ND 4.0)

Perspectives 2022 – Les membres d'On the Move au travail publié sous la licence CC BY-NC- ND 4.0.

Pour consulter une copie de cette licence :

<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0>

Format de référence suggéré : Baltà Portolés, J. (2022), *Perspectives 2022 – Les membres d'On the Move au travail*. Bruxelles : On the Move.

on-the-move.org/resources.

Le soutien apporté par la Commission européenne à la production de cette publication ne constitue pas une approbation de son contenu, qui n'engage que ses auteurs, et la Commission ne peut être tenue responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations qu'elle contient.

Table des matières

Introduction	4
1. Mobility Information Points (MIP)	5
Présentation	
Thèmes principaux en 2022	
Prochaines étapes	
Contexte élargi	
2. Mobilités imposées	11
Présentation	
Thèmes principaux en 2022	
Prochaines étapes	
Contexte élargi	
3. Financeurs de la mobilité culturelle	18
Présentation	
Thèmes principaux en 2022	
Prochaines étapes	
Contexte élargi	
4. Mobilité durable contextualisée	24
Présentation	
Thèmes principaux en 2022	
Prochaines étapes	
Contexte élargi	
5. Programmes d'accompagnement à l'international	29
Présentation	
Thèmes principaux en 2022	
Prochaines étapes	
Contexte élargi	
Bibliographie	35
À propos de l'auteur	37

Introduction

Ce rapport présente les activités menées en 2022 par les groupes de travail d'On the Move, tout en les replaçant dans le contexte d'un parcours d'apprentissage et de débat, et en les reliant aux contributions parallèles apportées cette année dans les milieux professionnels et politiques.

On the Move comprend actuellement cinq groupes de travail, qui permettent aux membres du réseau et aux organisations partageant les mêmes envies de réfléchir et d'agir ensemble, en explorant en profondeur les questions pertinentes de la mobilité culturelle contemporaine. Outre trois groupes de travail qui existent depuis quelques années (Mobility Information Points, Mobilités imposées et Financeurs de la mobilité culturelle), deux groupes ont été créés en 2022 sur la base d'activités antérieures menées par le réseau (Mobilité durable contextualisée et Programmes d'accompagnement à l'international). Chaque groupe de travail s'est réuni à plusieurs reprises, en ligne et en personne, tout au long de l'année, donnant lieu à un riche ensemble de discussions, de présentations de projets, de contributions d'expert·e·s invité·e·s et de futures pistes de travail. Grâce à un objectif commun d'aborder les questions contemporaines liées à la mobilité des artistes et professions culturelles et à un large groupe d'organisations expérimentées impliquées dans le réseau, ces débats fournissent une image actualisée des notions clés autour de la mobilité culturelle en Europe et au niveau international.

Le rapport examine successivement les travaux entrepris par chaque groupe de travail. Après une brève présentation des contexte et mandat du groupe, les sections soumettent une synthèse des principaux thèmes au programme de chaque groupe. Puis elles se penchent sur l'avenir et présentent certaines des thèmes qui seront ou pourraient être

abordés à plus long terme, ainsi qu'une synthèse d'autres projets, publications et politiques récentes en résonance avec les activités du groupe. En conséquence, le rapport rassemble un large éventail de références, que les membres du réseau ainsi que d'autres lecteur·rice·s pourraient explorer plus avant.

Comme le montrent les informations présentées dans les pages suivantes, le domaine étudié est particulièrement dynamique ; les discussions au sein des groupes de travail répondent à des situations en perpétuelle évolution (par exemple les conséquences du Brexit, de la Covid-19 ou encore de la guerre en Ukraine) et démontrent la volonté des organismes de financement de la mobilité, des organes d'information et des organisations connexes de s'engager dans des débats sociaux, culturels et politiques plus larges (au sujet, par exemple, de la crise climatique, des atteintes à la liberté d'expression artistique, de la décolonisation des relations internationales, de la justice sociale, du statut des artistes et professions culturelles). Les débats sont également étroitement liés aux développements politiques aux niveaux national, européen et mondial, notamment par la mise en place de discussions bilatérales avec des représentant·e·s de la Commission européenne et des gouvernements nationaux.

Nous profitons de ce rapport pour remercier les membres d'On the Move qui ont activement contribué à ces échanges ainsi que nos invité·e·s spéciaux·ales, artistes et professions culturelles.

Nous espérons que vous apprécierez la lecture de ce rapport, qui témoigne de l'action et de l'engagement des groupes de travail d'On the Move tout au long de l'année 2022, et peut ouvrir la voie à des conversations plus approfondies sur la mobilité culturelle dans votre propre contexte de travail et d'activités.

1. Mobility Information Points (MIP)

Présentation

Les Mobility Information Points (MIP) sont des centres d'information et/ou des sites web qui visent à relever les défis administratifs que les artistes et professions culturelles peuvent rencontrer dans le cas du travail transfrontalier. Le groupe de travail coopère pour partager des ressources dans le contexte européen et international, couvrant des questions telles que les visas, la sécurité sociale, la fiscalité et les règles douanières. Les membres des MIP se réunissent toutes les 6 à 7 semaines pour échanger sur les dernières mises à jour réglementaires ou les questions en jeu. Des réunions spéciales avec des invité-e-es et des expert-e-s externes sont également prévues tout au long de l'année pour traiter de questions spécifiques telles que les visas au sein de l'espace Schengen, le Brexit, les tournées avec instruments de musique, etc. Le groupe est coordonné par

l'Institut international du théâtre (ITI) allemand et l'Internationale Gesellschaft der Bildenden Künste (IGBK, Association internationale des arts), par le biais du service Touring Artists.¹

Il s'agit de l'un des groupes de travail les plus reconnus au sein du réseau On the Move, dont les origines remontent au projet PRACTICS (2008-2011)² et aux normes d'information sur la mobilité des artistes et des professions culturelles (publiées par un groupe d'expert-e-s à l'invitation de la Commission européenne en 2011)³. Le groupe s'est réuni huit fois en 2022 et, au-delà de ces sessions internes régulières, les MIP se montrent également très actifs lors d'événements, forums et conférences publics tels que Womex, MIL Lisbon ou Visa for Music.⁴

Thèmes principaux en 2022

PARTAGE DE LA CONNAISSANCE

En accord avec les principaux objectifs des MIP, le groupe de travail a continué en 2022 à échanger des connaissances et à développer les compétences dans certains domaines spécifiques du mandat des

MIP. Cela a pris la forme d'ateliers, de présentations de projets et de groupes de discussions, et se traduit en particulier par le travail effectué dans les domaines des réglementations internationales en matière de TVA et des voyages avec instruments de musique.

¹ <https://www.touring-artists.info/home>

² <https://on-the-move.org/work/projects/practics>

³ http://on-the-move.org/files/MIS_FINAL%20TEXT.pdf

⁴ Voir la liste des événements On the Move, dont ceux menés par les MIP ou avec leur contribution : <https://on-the-move.org/work/events>

Un atelier sur les **réglementations internationales en matière de TVA**, qui comprend les implications de l'échange transfrontalier de biens et services culturels dans l'UE, a été organisé en janvier. Il comprenait une présentation de l'expert Dick Molenaar (All Arts Tax Advisers, à Rotterdam) suivie d'une discussion. Celle-ci a permis aux membres des MIP de se familiariser avec les principes généraux de la fiscalité applicables dans ce domaine, les exemptions existantes et une série de mécanismes utilisés par les États membres de l'UE pour le paiement de taxes.

Les travaux relatifs aux **voyages avec instruments de musique** sont étroitement liés au site web *Crossing Borders - Travelling with musical instruments*⁵ développé par la Fédération internationale des musiciens (FIM) et Pearle* Live Performance Europe, et aux questions qu'il aborde. Cette initiative traite des problèmes rencontrés par les musicien-ne-s, ensembles musicaux, groupes et orchestres voyageant avec des instruments qui intègrent dans leur composition des espèces protégées par la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES). L'application progressive des règles de la CITES au niveau international, combinée à l'augmentation du nombre d'espèces protégées, a entraîné une intensification des contrôles aux frontières et la nécessité pour les musicien-ne-s de préparer soigneusement leurs voyages et leurs tournées, notamment en obtenant des certificats attestant que le voyage ne présente pas de but commercial (c'est-à-dire que l'instrument traverse une frontière pour un usage personnel, pour des représentations, dans le cadre de l'enseignement, etc.). Pour y faire face, le site web *Crossing Borders* et le manuel qui l'accompagne permettent aux musicien-ne-s de savoir, en fonction de leur destination et de la composition de leur instrument, si un certificat est requis, et comment procéder en conséquence.

La question des voyages avec instruments de musique a été soulevée dans des demandes d'information adressées aux MIP par le passé, et certains cas de musicien-ne-s ayant reçu une amende lors du passage aux frontières ont été rapportés. Des problèmes particuliers sont rencontrés lors de voyages dans des pays spécifiques, comme les États-Unis, qui possèdent des règles nationales supplémentaires sur les espèces protégées. Parallèlement, au sein de l'UE, la législation peut varier d'un État membre à un autre. En 2022, une question a fait l'objet d'une attention particulière : la proposition du Brésil d'interdire le commerce du *Paubrasilia echinata*, ou pernambouc, un bois utilisé pour la fabrication des archets (comme ceux des instruments à cordes). Cette mesure pourrait avoir un impact considérable sur les instrumentistes et les orchestres.⁶ Outre le recours aux outils *Crossing Borders* précédemment cités, les musicien-ne-s et les services d'information sont encouragé-e-s à contacter les branches nationales de la CITES pour recevoir des conseils et se familiariser avec la législation nationale, ainsi qu'à conserver les factures et listes des matériaux entrant dans la composition de leurs instruments de musique.

NOUVEAUX OUTILS PRATIQUES : LES CHECK-LISTS BILATÉRALES

Ces dernières années, certains MIP (Touring Artists, Allemagne ; Cultuurloket, Belgique ; et Mobiculture, France) ont travaillé ensemble, avec le soutien de la Région Grand-Est en France, à l'élaboration de « check-lists bilatérales » concernant la mobilité entre leurs pays. Chacune d'entre elles fournit des informations détaillées sur les questions juridiques liées à la mobilité entrante et sortante des professions culturelles, couvrant toutes sortes de sujets (sécurité sociale, fiscalité, visas, etc.).⁷ Une initiative similaire reliant l'Allemagne et la République tchèque (via l'Arts Theatre Institute, qui opère en tant que MIP tchèque) est en cours de préparation.

⁵ <https://traveling-with-instruments.eu/>

⁶ <https://www.pearle.eu/positionpaper/pearle-fim-statement-on-pernambuco>

⁷ Voir <https://www.grandest.fr/decouvrir-richesses/culture/espace-ressources/> et <https://www.touring-artists.info/en/kuenstlerstatus-und-vertraege/translate-to-englisch-erwerbstaetigkeit-im-ausland#c1181>

ÉCHANGES AVEC LA COMMISSION EUROPÉENNE SUR LES VISAS ET AUTRES SUJETS

La complexité des dispositions légales s'appliquant au travail mobile, le fait que les spécificités des artistes et professions culturelles mobiles ne sont souvent pas prises en compte lors de l'élaboration et de l'application de la législation, et la connaissance approfondie des MIP sur les questions pratiques posées dans ce domaine rendent le dialogue avec les autorités publiques nécessaire. Au niveau de l'UE, l'existence de MIP dans plusieurs États membres et la mise en place d'un groupe de travail qui rassemble des connaissances spécialisées ouvrent certaines opportunités de discussion des questions clés avec les représentant-e-s de l'UE.

Par exemple, en avril 2022, une table ronde informelle sur la politique européenne des visas et leur traitement a été organisée à l'initiative d'On the Move, des MIP et de Pearle* - Live Performance Europe. La table ronde en ligne a également impliqué des représentant-e-s de la Commission européenne (DG HOME - Migration et affaires intérieures ; DG EAC - Éducation et culture ; et EACEA - Agence exécutive européenne pour l'éducation et la culture), les gouvernements de la France et de la République tchèque (qui assuraient respectivement la présidence tournante du Conseil de l'UE au cours des premier et deuxième semestres 2022), et la Fédération internationale des acteurs (FIA). La réunion avait pour but de faire le point sur les réglementations en vigueur en matière de visas (notamment après la révision du code des visas de 2019), à clarifier les questions rencontrées par les MIP dans leur exercice de conseil (par exemple, concernant le nombre de jours pendant lesquels les ressortissant-e-s de pays tiers exemptés de visa peuvent séjourner dans l'espace Schengen) et à explorer d'autres questions qui ont émergé ces derniers temps (par exemple, les règles de vaccination et de quarantaine s'appliquant dans le contexte des restrictions Covid, et les défis des artistes et professions culturelles réfugié-e-s et relocalisé-e-s en raison de la guerre en Ukraine).

Parmi les principaux problèmes rencontrés par les MIP en matière de visas et de ressortissant-e-s de pays tiers, on peut citer :

- les demandes de visa rejetées lorsque les artistes et professions culturelles en demande (par exemple, les personnes invitées à diffuser des œuvres en Europe) ne peuvent pas prouver qu'ils retourneront dans leur pays d'origine à la fin des activités ;
- la clarté limitée des motifs qui justifient ces rejets ;
- la délivrance tardive des visas Schengen (certains sont même délivrés après la date prévue du voyage, ce qui engendre des coûts et un stress supplémentaires) ;
- les difficultés que rencontrent les professionnel-le-s de la culture exempté-e-s de visa pour comprendre les règles qui leur sont applicables dans l'espace Schengen (où iels peuvent séjourner sans visa pour un court séjour, défini comme un maximum de 90 jours par période de 180 jours glissants) ; et
- les règles qui s'appliquent aux citoyen-ne-s non européen-e-s qui possèdent un permis de séjour valide dans un pays Schengen quand iels veulent travailler dans d'autres pays Schengen.

Cette réunion informelle a permis de discuter de certaines des mesures envisagées par la Commission européenne pour résoudre ces problèmes, ainsi que d'offrir un retour constructif sur la manière d'améliorer la situation à l'avenir. La numérisation de la procédure de délivrance des visas Schengen, proposée par la Commission plus tard en avril et qui pourrait entrer en vigueur dans un avenir proche, devrait simplifier la procédure et la rendre plus transparente.⁸ Étant donné certaines similitudes de ce système avec celui d'ESTA applicable aux États-Unis, les MIP ont suggéré de partager avec la Commission européenne des informations sur certains mécanismes qui ont été mis en place aux

⁸ https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/ip_22_2582

États-Unis pour faciliter la mobilité des artistes (par exemple en présentant des preuves d'engagement des demandeur-euse-s à l'étranger après le voyage prévu). La Commission européenne a également fait part de son intention de moderniser le calculateur en ligne permettant d'estimer le nombre de jours restants d'un séjour sans visa pour un-e ressortissant-e de pays tiers, en le rendant plus clair et plus facile à utiliser. Dans un domaine différent, mais lié, le programme de mobilité Culture Moves Europe⁹ récemment lancé peut couvrir les frais de visa des artistes et professions culturelles bénéficiaires, ce qui répond à l'une des préoccupations soulevées précédemment lors du projet pilote i-Portunus.

Cette réunion informelle a permis de favoriser un dialogue positif et d'identifier certains des obstacles à la mobilité des artistes et professions culturelles. Les MIP ont apprécié la qualité d'écoute et d'échange de la Commission européenne et des États membres. La réunion d'avril a donné lieu à d'autres échanges d'informations.

ORIENTATION POST-BREXIT

L'impact du Brexit sur la mobilité culturelle apparaît régulièrement parmi les demandes d'information

reçues par les MIP. Il est également devenu un sujet de discussion central dans les réunions des groupes de travail. De plus, certains MIP (Touring Artists, Allemagne ; Flanders Arts Institute, Belgique ; Cultuurloket, Belgique) ont reçu un financement de l'UE, par le biais de la Réserve d'ajustement au Brexit, pour fournir des outils et conseils spécifiques sur les nouvelles relations entre l'UE et le Royaume-Uni en matière de mobilité culturelle. Touring Artists a créé un point d'information sur le Brexit, avec de nouveaux documents et check-lists, ainsi que des services de conseil et des ateliers,¹⁰ et a traduit le guide sur les visas au Royaume-Uni destiné aux artistes et professionnel-le-s de la création internationaux-ales, élaboré par Arts Infopoint UK.¹¹ Cultuurloket a commandé un rapport juridique portant sur le déplacement temporaire ou définitif de biens culturels au Royaume-Uni et sur d'autres aspects liés à la mobilité culturelle, et fournira des informations supplémentaires sur son site web.¹² Parallèlement, le MIP Arts Infopoint UK¹³ a également fourni des informations détaillées sur ces questions. Outre le guide des visas britanniques précédemment cité, il participe à des réunions régulières sur la collaboration internationale dans le domaine des arts du spectacle, organisées par Arts Council England. Des webinaires publics et d'autres activités ont également été régulièrement organisés.¹⁴

Prochaines étapes

Aujourd'hui, les MIP sont actifs dans sept États membres de l'UE (en plus du Royaume-Uni et des États-Unis), et trois autres États membres possèdent des MIP associés qui sont en train de développer leurs services d'information. Des échanges bilatéraux se sont tenus afin de développer les compétences des MIP associés (par exemple entre Mobiculture, en France, et Motovila, en Slovaquie), et le réseau

des MIP prévoit de s'étendre à d'autres pays de l'UE dans un avenir proche. À cet égard, en 2022, On the Move a rédigé un document de plaidoyer proposant une action pilote pour renforcer les MIP actuels et augmenter leur nombre dans l'UE. Cela répondrait également aux recommandations incluses dans les conclusions du Conseil sur le renforcement des échanges interculturels à travers la mobilité des

⁹ <https://culture.ec.europa.eu/creative-europe/creative-europe-culture-strand/culture-moves-europe-mobility-for-artists-and-professionals>

¹⁰ <https://www.touring-artists.info/en/ressourcen/brexit/brexit-infopoint>

¹¹ <https://artsinfopointuk.com/arts-infopoint-uk-visa-guide>

¹² <https://www.cultuurloket.be/kennisbank/brexit/dossier-brexit> (information complémentaire à paraître en 2023)

¹³ Un partenariat entre Arts Council England (<https://www.artscouncil.org.uk/>), Arts Council of Northern Ireland (<http://www.artscouncil-ni.org/>), Creative Scotland (<https://www.creativescotland.com/>) et piloté par Arts Council of Wales (<https://arts.wales/>) et Wales Arts International (<https://wai.org.uk/>). Arts Council England et Wales Arts International sont membres d'On the Move.

¹⁴ <https://artsinfopointuk.com/events>

artistes et des professions culturelles et créatives, ainsi qu'à travers le multilinguisme à l'ère numérique. Adoptées en avril 2022, ces recommandations invitent la Commission européenne et les États membres à contribuer au soutien et à la mise en réseau des services d'information sur la mobilité

pour les artistes et professions culturelles.¹⁵ À terme, ces évolutions devraient contribuer à lutter contre les inégalités existantes en Europe en matière d'information, dans un contexte où la mobilité reste, pour nombre d'artistes et professions culturelles, un moyen de pérenniser leurs pratiques.

Contexte élargi

L'accès à l'information continue d'être considéré comme un thème central facilitateur de la mobilité des artistes et professions culturelles, comme le soulignent à nouveau en 2022 plusieurs documents et initiatives. Le manque d'informations et d'infrastructures, ainsi que les problèmes connexes identifiés par le groupe de travail MIP (par exemple les restrictions informelles et formelles sur les voyages et les politiques d'immigration), ont été identifiés parmi les principaux obstacles à la mobilité culturelle dans le rapport *Slow Mobility – Scenario for the Future of Mobility in Culture* publié à la suite du programme i-Portunus Houses.¹⁶ Un autre volume de la série comprenait un article rédigé par une équipe en lien avec On the Move, qui soulignait l'importance de « réactualiser en permanence les guides et ressources, et de soutenir de façon cohérente et diversifiée les centres de ressources (tels que les Mobility Information Points/Points d'information sur la mobilité) » et abordait d'autres obstacles à la mobilité, notamment l'absence de réglementation unifiée et de coordination des politiques dans les domaines concernés, ainsi que la complexité des demandes de financement et des procédures de déclaration.¹⁷

Comme les éditions précédentes, le Rapport mondial 2022 sur l'application de la Convention UNESCO sur la la protection et la promotion de la diversité des

expressions culturelles a mis en avant les Mobility Information Points comme une mesure pertinente pour combler les lacunes existantes en matière d'information et de compétences, qui entravent fréquemment la mobilité culturelle ou la rendent plus coûteuse. Selon le rapport, « le nombre de Mobility Information Points a augmenté en Europe et en Amérique du Nord au cours des quatre dernières années. Il s'agit de centres d'information et de sites web offrant des informations gratuites, actualisées et fiables sur les subventions de voyage, les résidences d'artistes et les ateliers internationaux, ainsi que sur des questions pratiques complexes telles que les visas, la sécurité sociale, les assurances, la fiscalité et les droits d'auteur-e. Les documents sont disponibles dans la langue du pays et en anglais. Il est encourageant de constater que ces centres d'information n'existent pas seulement en tant qu'organisations autonomes, mais qu'ils font parfois partie d'agences publiques existantes ou sont gérés par des OSC. »¹⁸ Le rapport a également présenté plusieurs des guides de financement de la mobilité régionale élaborés par On the Move.

Au niveau politique, il faut noter que les conclusions du Conseil de l'UE précédemment mentionnées sur le renforcement des échanges interculturels à travers la mobilité des artistes et professions culturelles et de la création, et à travers le multilinguisme

¹⁵ Conseil de l'Union Européenne (2022), Conclusions du Conseil sur le renforcement des échanges interculturels par la mobilité des artistes et des professionnels de la culture et de la création, et par le multilinguisme à l'ère numérique, *Journal Officiel de l'Union Européenne*, 2022/C 160/07, para 12 et 18. [https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX:52022XG0413\(02\)](https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX:52022XG0413(02))

¹⁶ Vidović, D. et Žuvela, A. (2022), *Slow Mobility: Scenario for the Future of Mobility in Culture. i-Portunus Houses. Volume 4*. Zagreb : Kultura Nova Foundation. https://www.i-portunus.eu/wp-fuut/wp-content/uploads/2022/10/IPH_V4.pdf

¹⁷ Wilson, C.R. et Le Sourd, M. (2022), 'Learning from (Im)mobility: Revamped Cultural Mobility Formats & Reimagining Challenges', in Duxbury, N. et Vidović, D. (eds.), *Mobility in Culture : Conceptual Frameworks and Approaches. i-Portunus Houses, Volume 1*. Zagreb : Kultura Nova Foundation, p. 70. https://www.i-portunus.eu/wp-fuut/wp-content/uploads/2022/10/IPH_V1.pdf

¹⁸ Sekhar, A. (2022), 'Re-imagining mobility for artists and cultural professionals', in UNESCO, *ReShaping Policies for Creativity: Addressing culture as a global public good*. Paris : UNESCO, p. 158. <https://www.unesco.org/reports/reshaping-creativity/2022/en>

à l'ère numérique, adoptées dans le cadre de la présidence française du Conseil de l'UE, ont réaffirmé l'importance d'une information complète, précise et multilingue sur la mobilité. Plus particulièrement, ils ont invité la Commission européenne à contribuer au soutien et à la mise en réseau des services d'information sur la mobilité destinés aux artistes et professions de la culture et de la création, tout en invitant également les États membres à promouvoir la mise à disposition, le soutien et le renforcement des services d'information sur la mobilité destinés aux artistes et professions de la culture et de la création, afin de les aider dans leurs démarches de mobilité et de les renseigner sur les cadres réglementaires applicables.¹⁹

¹⁹ Conseil de l'Union Européenne (2022), para 4, 12 et 18.

2. Mobilités imposées

Présentation

En 2020, des membres d'On the Move ont créé un groupe de travail « Mobilités imposées » afin de partager des pratiques, des actions communes, des outils de sensibilisation et, le cas échéant, de faire part de leurs expériences lors de sessions publiques. La notion de « Mobilités imposées » fait ici référence à un-e artiste ou un-e professionnel-le de la culture dont la mobilité n'est pas purement volontaire. Elle peut être liée au fait de saisir une opportunité professionnelle dans un autre pays ou une autre région, comme un spectacle, une exposition, une résidence ou des études, mais comporte une part de contrainte. Un-e artiste ou un-e professionnel-le de la culture peut changer de lieu pour éviter la censure et des persécutions, un conflit armé, une catastrophe naturelle, des violations des droits de l'homme (par exemple la liberté d'expression ou d'orientation sexuelle), pour fuir une situation de pauvreté extrême ou d'autres difficultés qui l'ont

obligé-e à quitter son lieu de vie. Ces personnes peuvent être contraintes de rester dans un pays alors qu'elles pensaient n'y être que pour un séjour temporaire. Leur visa peut être provisoire ; leur statut civique peut être fluctuant : elles peuvent se voir refuser la citoyenneté, demander l'asile, obtenir (ou non) le statut de réfugié-e-s, être clandestin-e-s ou simplement classé-e-s comme migrant-e-s.

À partir des organisations travaillant spécifiquement sur la mobilité imposée, le groupe s'est élargi aux organisations et initiatives qui souhaitent agir davantage sur ce sujet, compte tenu de l'augmentation des mobilités non volontaires dans le secteur artistique et culturel. Le groupe de travail est animé par Mary Ann DeVlieg, fondatrice d'On the Move et conseillère internationale pour les droits des arts. Il s'est réuni quatre fois en 2022.

Thèmes principaux en 2022

UKRAINE ET RÉPONSES AUX SITUATIONS D'URGENCE

La guerre en Ukraine et ses impacts sur les artistes et les communautés culturelles, ainsi que d'autres crises d'urgence vécues ces dernières années, ont été au cœur des discussions de ce groupe de travail tout au long de 2022. En ce qui concerne l'Ukraine, les réunions ont permis aux membres du groupe de travail d'échanger des informations sur les besoins identifiés, ainsi que sur les mesures mises en place au niveau local, national et européen afin d'assurer protection et soutien. Elles ont également donné

lieu à des présentations d'organisations mettant en œuvre des mesures spécifiques autour de cette crise.

En mars, une représentante de la Fondation culturelle ukrainienne (UCF), institution publique créée en 2017 pour soutenir des projets culturels à travers l'Ukraine et membre d'On the Move, a participé à la réunion du groupe de travail. Après l'attaque du pays par la Russie en février, l'UCF a modifié sa mission principale d'octroi de subventions pour collecter des fonds en direction de l'effort militaire ainsi que pour recueillir et diffuser des informations ciblées pour les professionnel-le-s et organisations culturelles.²⁰

²⁰ <https://ucf.in.ua/en>

Un autre sujet de préoccupation est apparu : l'impact de la guerre sur les infrastructures et le patrimoine culturels, notamment la destruction des musées et des collections, des sites patrimoniaux, etc. La réunion a permis d'échanger des informations sur les actions mises en place par les membres du groupe de travail et leurs partenaires dans le contexte de la guerre, notamment le soutien direct aux organisations ukrainiennes et les initiatives d'accueil et d'hébergement des réfugié-e-s fuyant le pays.²¹

Les participant-e-s ont constaté que les organisations culturelles étaient peu préparées à faire face aux situations d'urgence et qu'il était nécessaire de développer les compétences et de collaborer afin de ne pas dupliquer les efforts. La discussion a également permis de souligner l'importance de s'attaquer aux discours antidémocratiques et aux autres problèmes structurels qui conduisent à la violence et à l'exclusion. Elle a également mis en lumière la manière dont les artistes et professions culturelles confronté-e-s à la mobilité imposée, mais ayant déjà travaillé à l'échelle internationale, ont eu plus de facilité à s'établir et à naviguer dans l'écosystème administratif de leur nouveau contexte, malgré les défis importants qu'ils ont dû relever. Des résultats similaires avaient été observés dans le rapport *In search of equal partners : On being a SWANA artist and cultural worker in the EU*, publié par Culture Action Europe au début de l'année 2022, qui portait sur les artistes originaires d'Asie du Sud-Ouest et d'Afrique du Nord (SWANA).²² Autre point souligné par le groupe, la flexibilité dont ont fait preuve les autorités européennes face à la crise en Ukraine (par exemple en termes d'octroi de visas, de modification des priorités de financement, etc.) pourrait judicieusement être appliquée à d'autres cas.

Les membres du groupe de travail se sont réuni-e-s à nouveau en mai, dans le cadre du forum sur la mobilité culturelle *On the Move* organisé à Helsinki et en ligne par le Nordic Culture Point

et HowlRound. Parmi les invité-e-s figuraient les promoteur-riche-s d'Artists at Risk (AR), un réseau mondial d'institutions artistiques, d'organisations à but non lucratif, de municipalités, d'institutions publiques et d'organisations internationales qui s'efforcent d'aider, de réinstaller et de financer les artistes qui encourent des risques de persécution ou d'oppression, ou qui fuient la guerre ou la terreur.²³ Son modèle repose sur la mise en relation d'artistes et d'organisations d'accueil, le développement de la solidarité régionale et la collaboration avec des spécialistes des régions concernées afin d'évaluer les risques et de soutenir la relocalisation. Avant la guerre en Ukraine, AR accueillait des artistes dans 26 sites répartis dans 19 pays à travers le monde. Les chiffres se sont toutefois multipliés depuis et, en novembre 2022, plus de 500 institutions d'accueil ont adhéré à AR dans toute l'Europe afin de relocaliser et de soutenir plus de 1 900 candidat-e-s originaires d'Ukraine. Parallèlement, plus de 420 artistes et travailleur-euse-s culturel-le-s dissident-e-s de Russie et de Biélorussie, menacé-e-s de persécution, d'emprisonnement ou pire, ont sollicité un soutien.

Les réflexions autour de la guerre en Ukraine et de ses conséquences ont alimenté un débat plus large sur la nécessité d'adopter une perspective à long terme dans la gestion des crises, comme le montre la sous-section suivante.

PERSPECTIVE À LONG TERME DE LA GESTION DE (TOUTE) CRISE

Tout au long de l'année, les discussions et le partage d'expériences au sein du groupe de travail ont été animés par la volonté de dépasser les questions d'urgence à court terme et d'envisager d'autres sujets tels que la relocalisation à plus long terme et l'intégration ultérieure des artistes et professions culturelles dans de nouveaux lieux, ainsi que la capacité des organisations culturelles à soutenir ces processus. Cette réflexion s'appuie sur le fait que, depuis la création du groupe de travail sur la mobilité

²¹ Pour une série d'initiative et de ressources sur le sujet, voir par exemple <https://coda.io/@cultureactioneurope/solidarity-with-ukraine>

²² <https://cultureactioneurope.org/news/new-publication-in-search-of-equal-partners-on-being-a-swana-artist-and-cultural-worker-in-the-eu/>

²³ <https://artistsatrisk.org/>

imposée, plusieurs crises migratoires urgentes sont survenues (Liban, Afghanistan, Ukraine, etc.). Par conséquent, il semble nécessaire d'examiner comment les organisations actives dans le domaine de la mobilité culturelle peuvent contribuer à préparer le secteur artistique et culturel au sens large à mieux accueillir et soutenir les artistes et les professions culturelles confronté-e-s à la mobilité imposée.

Dans ce contexte, une série de questions sont apparues comme particulièrement importantes, et pourraient faire l'objet d'une attention plus soutenue à l'avenir, tant par le groupe de travail que par des organisations individuelles dans le domaine de la mobilité imposée :

- Le développement de compétences des organisations culturelles, qui ont besoin d'être formées afin d'apporter un soutien et des soins aux artistes en besoin de relocalisation.
- La création de mécanismes permanents pour aider les artistes arrivant-e-s à s'orienter dans le secteur artistique ainsi que dans les sociétés administrative et juridique d'accueil.
- La transformation des organisations culturelles traditionnelles, et en particulier de celles qui assument des rôles de « garant-e-s » (par exemple, par la formation, la conservation, la programmation, l'octroi de subventions, etc.), qui ont le potentiel de permettre davantage l'intégration des artistes et professions culturelles relocalisé-e-s. Cela soulève des questions liées aux approches eurocentrées et à la décolonisation des institutions, ainsi qu'au développement de compétences interculturelles et à une plus grande sensibilité à l'égard de la diversité.
- Le plaidoyer politique dans les domaines pertinents pour l'accueil et l'intégration des artistes et des professions culturelles confronté-e-s à la mobilité imposée, notamment la capacité des artistes à accéder à des visas humanitaires en tant que défenseur-euse-s des droits de l'homme (ce que qu'applique déjà certains

États membres de l'UE), et leur capacité à accéder aux systèmes de sécurité sociale lorsqu'ils ont participé à plusieurs résidences artistiques.

- Le renforcement des collaborations et des partenariats, à l'intérieur et à l'extérieur de l'Europe, afin de mieux faire face aux crises et d'assurer une intégration durable à long terme des professionnel-le-s relocalisé-e-s. Cela pourrait impliquer un partage plus large des responsabilités en matière de soutien aux artistes en relocalisation, plutôt que de laisser cette tâche en grande partie entre les mains d'organisations spécialisées. Au niveau transfrontalier, cela pourrait également se traduire par la mise en place de mécanismes de renforcement des capacités chez les organisations qui connaissent des crises, et par l'aptitude à les soutenir en période de stress.
- Les efforts de coopération internationale qui visent à favoriser des conditions de travail plus durables dans d'autres pays, sachant que cela sert également à exprimer la responsabilité des organisations concernées par la mobilité imposée.

Globalement, ces situations permettent de montrer qu'en plus de fournir un soutien juridique et administratif aux personnes en relocalisation, il est également nécessaire d'aider à créer des points d'entrée pour les artistes et les professions culturelles dans les sociétés d'accueil (par exemple, par le biais d'institutions de formation, de résidences, d'autres organisations culturelles, etc.) et de rendre l'écosystème culturel plus inclusif et ouvert à l'intégration de la diversité. En outre, comme l'a indiqué Mary Ann DeVlieg en présentant des éléments de sa recherche en cours lors de l'une des réunions, il s'agit également de mieux distinguer le soutien à apporter aux artistes dans les zones de conflit, à ceux qui ont fui, qui sont dans des camps ou se cachent, et à ceux relocalisé-e-s dans d'autres pays. Les expériences de membres tels qu'Artists at Risk Connection (ARC), un projet de PEN America,²⁴ et Artistic Freedom Initiative, se sont révélées particulièrement enrichissantes dans les discussions.²⁵

²⁴ <https://artistsatriskconnection.org/>

²⁵ <https://artisticfreedominitiative.org/>

ÉTUDES DE CAS ET EXEMPLES

Les discussions au sein du groupe de travail ont également bénéficié d'une série de témoignages et de présentations, tant par des artistes ayant fait l'expérience de la mobilité imposée que par des organisations actives dans ce domaine.

La rencontre organisée en septembre a donné lieu à des présentations de deux artistes. Recommandé par Alba Kultur, Kioomars Musayyebi, santouriste, compositeur et producteur de musique né à Téhéran (Iran) en 1977, s'est installé en Allemagne en 2011 et a été reconnu comme réfugié. Il a terminé le Master Musik.Welt - Diversité culturelle dans l'éducation musicale à l'Université de Hildesheim et travaille depuis plusieurs années en tant que musicien indépendant, au sein de divers ensembles d'Europe, d'Inde, d'Afrique et d'Asie de l'Est. Aujourd'hui, il est également chargé de cours au Center for World Music (CWM) - Stiftung Universität Hildesheim et joue avec l'Orchestra der Kulturen, le seul orchestre composé d'instruments du monde entier.²⁶ Après sa présentation, la discussion a porté sur l'ouverture des institutions culturelles, y compris celles qui dispensent un enseignement supérieur, et sur la nécessité d'un échange culturel plus équilibré entre les artistes entrant-e-s et ceux des sociétés d'accueil.

Nge Lay est une artiste multidisciplinaire qui travaille dans les domaines de la performance, de l'installation, de la sculpture et de la photographie. Née au Myanmar, son travail est profondément influencé par le contexte sociopolitique et culturel de son pays, explorant les concepts de temps, de mémoire et de traditions locales, avec une attention particulière sur les questions de genre. Elle a fui le Myanmar en 2021, après la mise en place d'un gouvernement autoritaire par la junte militaire. Menacée de mort en raison de son travail artistique et de son engagement pacifiste, elle s'installe en France avec le professeur et acteur Aung Ko. Leur travail artistique actuel est profondément marqué

par cette situation. Tous deux ont bénéficié d'un espace de résidence, d'un environnement sûr et d'un soutien administratif de la part du Musée d'art contemporain du Val-de-Marne (MAC VAL), en France, puis d'une résidence à la Cité internationale des arts.²⁷ La présentation proposée par Nge Lay a abordé les difficultés rencontrées pour naviguer dans les processus administratifs, interagir avec la communauté artistique locale, expliquer la pratique artistique dans un nouveau contexte, et d'accéder à des financements et à d'autres formes de soutien.

La réunion qui s'est tenue en octobre a permis de présenter le travail de Moving Artists²⁸, une petite organisation basée en Espagne (au Pays basque) travaillant à la croisée des droits de l'homme et des arts, qui a commencé à fonctionner en 2017 et qui est également membre du groupe de travail sur les mobilités imposées. Proposant initialement des programmes d'artistes en résidence, Moving Artists a adapté en août 2021 ses opérations à de nouvelles circonstances, notamment à la crise afghane puis ukrainienne. En octobre 2022, elle accueillait deux artistes irakien-ne-s en Espagne tandis que deux artistes espagnol-e-s se trouvaient dans le nord de l'Irak. Sur la base de ces expériences, Moving Artists envisage maintenant un programme d'intervention nécessaire qui se concentre d'une part sur la prévention, et d'autre part sur les situations post-conflit, en renforçant les canaux et les voies de protection, de mobilité et d'éducation. Ce dernier volet explorerait la notion de « voies complémentaires », utilisée par le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) dans le contexte des stratégies de réinsertion. Les voies complémentaires font référence aux voies sûres et réglementées qui complètent la réinsertion des réfugié-e-s et permettent de subvenir à leurs besoins de protection tout en étant en mesure de les soutenir grâce à une potentielle solution durable et viable. De telles voies complémentaires à destination des artistes et professions culturelles qui ont connu la mobilité imposée pourraient être trouvées à l'avenir.

²⁶ <https://kioomars-musayyebi.com/>

²⁷ <https://www.citedesartsparis.net/fr/residences/les-residents>

²⁸ <https://on-the-move.org/network/members/moving-artists>

Prochaines étapes

Les discussions qui ont eu lieu au cours de l'année et avant, notamment celles qui ont porté sur la nécessité d'une perspective à long terme permettant aux organisations d'être mieux préparées à faire face à la gestion de toute crise, ont ouvert la voie aux questions que le groupe de travail pourrait aborder dans un avenir proche. Cela illustre également comment un dialogue soutenu au sein d'un groupe de travail peut contribuer à ouvrir la conversation vers un nouveau stade de développement. Parmi les questions spécifiques que le groupe de travail

envisage d'aborder, citons la mise en place d'une formation dédiée aux organisations afin d'accueillir et de soutenir les artistes et professions culturelles en relocalisation dans une perspective à plus long terme ; la réalisation d'une recherche sur les leçons tirées des initiatives passées soutenant les professionnel-le-s confronté-e-s à la mobilité imposée ; la construction d'alliances plus fortes au sein du groupe et au-delà ; et la réalisation d'un plaidoyer sur des points spécifiques, y compris les visas de travail et de séjour, les limites des résidences, etc.

Contexte élargi

Les aspects liés aux mobilités imposées, notamment les restrictions à la liberté d'expression, ont continué à intéresser la recherche, la sensibilisation et le plaidoyer en 2022. Le rapport mondial 2022 de l'UNESCO précédemment cité, *Re/penser les politiques en faveur de la créativité*, a souligné l'importance des refuges et des villes d'accueil pour les artistes en danger, en signalant que seuls 27% des pays ayant ratifié la Convention sur la diversité des expressions culturelles offraient de tels espaces de sécurité, bien que ce chiffre varie considérablement d'une région à l'autre, de 57% en Europe de l'ouest et en Amérique du Nord à 36% en Europe de l'est par exemple. Il a été constaté une coopération croissante entre les organisations proposant des programmes d'hébergement pour les artistes et celles apportant un soutien aux défenseur-euse-s des droits de l'homme. Le rapport souligne la vulnérabilité particulière des artistes contraint-e-s à l'exil en raison du conflit dans leur pays d'origine : « Si certain-e-s peuvent bénéficier de l'aide sociale offerte à tous les demandeur-euse-s d'asile et réfugié-e-s dans le pays d'accueil, iels n'ont pas les moyens de faire face aux dépenses professionnelles indispensables à la poursuite de leurs activités créatives, telles que le paiement d'un

local de répétition, l'achat de matériel, l'embauche d'agent-e-s et autres frais. Ainsi, les projets qui identifient et répondent aux besoins spécifiques des artistes en exil sont particulièrement précieux pour continuer de faire vivre la créativité et la culture ».²⁹ Partant de ce constat, le rapport recommande aux États et aux autres parties prenantes concernées de développer et d'étendre les programmes de protection des artistes et professions culturelles en danger, notamment ceux liés à l'hébergement. Il encourageait également le renforcement de la collaboration dans le domaine de la liberté artistique, au niveau international, entre les ministères de la Culture, les artistes et les travailleur-euse-s du secteur culturel, les journalistes, les organismes professionnels, les défenseur-euse-s des droits de l'homme et les autres OSC engagées dans la promotion des droits fondamentaux.

Au niveau de l'UE, le rapport final du groupe d'expert-e-s de la Méthode ouverte de coordination entre États membres (MOC) sur la dimension culturelle du développement durable, qui adopte une approche thématique large et délivre 11 messages d'action, comprend une section sur les liens entre la démocratie, les droits de l'homme et la liberté

²⁹ Whyatt. S. (2022), 'Safeguarding the freedom to create', in UNESCO, *Re/Shaping Policies for Creativity: Addressing culture as a global public good*. Paris : UNESCO, p. 274. <https://www.unesco.org/reports/reshaping-creativity/2022/en>

artistique, qui sont également liés à la réalisation de l'Objectif de développement durable 16 sur « la paix, la justice et des institutions solides ». Le rapport fait référence à une série d'initiatives offrant des refuges aux artistes et aux professions culturelles. Il invite les États membres de l'UE et la Commission européenne à mettre davantage en avant le rôle de la liberté d'expression artistique et créative dans le développement de sociétés démocratiques. Il appelle également à rechercher un échange et une coopération structurés avec les organisations et les initiatives qui offrent des refuges et à leur permettre de travailler de manière plus coordonnée et transparente, notamment par un soutien financier à long terme. Il appelle aussi le Service européen d'action extérieure (SEAE) et la Commission européenne à proposer une communication conjointe sur la liberté d'expression culturelle et la liberté artistique à l'ère numérique, et à donner la priorité au soutien diplomatique et financier des droits culturels dans le monde.³⁰

La liberté artistique, incluant un ensemble de droits liés à la pratique des artistes et professions culturelles (liberté d'expression artistique, liberté de mouvement, liberté d'association, protection des droits sociaux et économiques, etc.), constitue le thème central du document de travail publié par la Fédération internationale des conseils des arts et agences culturelles (FICAAC) en vue du 9^e Sommet mondial des arts et de la culture qui se tiendra à Stockholm en mai 2023.³¹

Les discussions du groupe de travail sur la nécessité de rendre les organisations culturelles plus inclusives et plus attentives aux différentes communautés font écho à des réflexions similaires observées par ailleurs. Le rapport du dialogue structuré Voix de la culture de l'UE sur les relations culturelles

internationales, qui s'est tenu au début de l'année 2022, a brièvement évoqué le contexte de l'invasion de l'Ukraine par la Russie ainsi que d'autres crises récentes. Il a indiqué que les relations culturelles internationales devraient aborder des questions telles que la précarité politique, les inégalités et la migration, en apportant un soutien aux artistes qui souhaitent les déconstruire et les faire progresser.³² Un rapport publié par le Migration Policy Institute Europe, un institut de recherche indépendant à but non lucratif, a souligné la nécessité pour les institutions artistiques et culturelles européennes d'être plus inclusives à l'égard des migrant-e-s et des minorités, et a indiqué que les politiques publiques devraient soutenir la transformation structurelle des institutions culturelles pour développer des stratégies de diversité efficaces.³³ Ces réflexions peuvent également être mises en relation avec la nouvelle définition des musées adoptée par le Conseil international des musées (ICOM) lors de sa 26^e conférence générale qui s'est tenue à Prague au mois d'août, selon laquelle « ouverts au public, accessibles et inclusifs, les musées favorisent la diversité et la durabilité » et « opèrent et communiquent de manière éthique, professionnelle, en faisant participer les communautés ». ³⁴ Dans un domaine connexe, un bref rapport rédigé par le projet CultureForHealth pour le compte de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) montre comment les arts peuvent contribuer au bien-être mental des personnes déplacées de force.³⁵

Plus largement, l'année a été marquée par plusieurs contributions sur la nécessité de décoloniser les approches de gestion et d'échanges culturels, notamment *Not a Toolkit ! Fair Collaboration in Cultural Relations*, un ensemble d'outils commandés par l'Union d'instituts nationaux de culture européens (EUNIC). L'une de leurs ressources

³⁰ OMC Expert Group on the Cultural Dimension of Sustainable Development (2022), *Stormy Times. Nature and humans: Cultural courage for change. 11 messages for and from Europe*. Luxembourg : Publications Office of the EU. <https://op.europa.eu/en/publication-detail/-/publication/0380f31c-37c9-11ed-9c68-01aa75ed71a1/language-en>

³¹ IFACCA (2022), *Discussion Paper : 9th World Summit on Arts & Culture*. Sydney : IFACCA. <https://www.artsummit.org/discussionpaper>

³² McNeilly, N. et Bernoville, G. (rapporteurs) (2022), *International Cultural Relations : Perspectives and recommendations informed by the participants of the Voices of Culture Structured Dialogue on International Cultural Relations*. Bruxelles : Goethe-Institut. <https://voicesofculture.eu/2022/10/24/brainstorming-report-international-cultural-relations-now-available-in-5-languages/>

³³ Salgado, L., et Patuzzi, L. (2022), *Promoting the Inclusion of Europe's Migrants and Minorities in Arts and Culture*. Bruxelles : MPI Europe. <https://www.migrationpolicy.org/research/europe-migrants-minorities-arts-culture>

³⁴ <https://icom.museum/fr/news/licom-approuve-une-nouvelle-definition-de-musee/>

³⁵ CultureForHealth et al. (2022), *Arts and health : supporting the mental well-being of forcibly displaced people*. WHO Europe. <https://www.who.int/europe/publications/m/item/arts-and-health--supporting-the-mental-well-being-of-forcibly-displaced-people>

fournit des pistes de réflexion sur la décolonisation, notamment des questions sur la manière dont les agent·e·s culturel·le·s impliqué·e·s dans les échanges internationaux développent des approches cohérentes dans des domaines tels que la migration, les diasporas et les artistes en danger.³⁶

³⁶ Farinha, C. et al. (2022), 'Ways of Thinking – Decolonisation and Racism', in *Not a Toolkit ! Fair Collaboration in Cultural Relations : A ReflAction*. Bruxelles : EUNIC. <https://www.eunicglobal.eu/fair-collaboration>

3. Financeurs de la mobilité culturelle

Présentation

Les (organismes) financeurs de la mobilité, membres d'On the Move ont commencé à se réunir en ligne en juin 2020 pour réfléchir collectivement à l'avenir des programmes de financement de la mobilité et de la mobilité culturelle internationale en général. Ce groupe de travail vise à approfondir la réflexion sur les questions liées à la mobilité culturelle,

notamment à la lumière de la pandémie de Covid-19 (mobilité verte, mobilité virtuelle ou physique, mobilité fondée sur les valeurs, etc.). Il ambitionne également de se connecter à d'autres initiatives, réunions et expériences qui peuvent enrichir les conversations du groupe de travail. Le groupe s'est réuni trois fois en 2022.

Thèmes principaux en 2022

TENDANCES ACTUELLES ET ÉVOLUTION DU FINANCEMENT DE LA MOBILITÉ

Au cours de l'année, le groupe de travail a échangé des informations sur les nouvelles priorités et approches en matière de financement de la mobilité, notamment celles qui résultent des conséquences de la pandémie de Covid-19, de l'urgence climatique et de la guerre en Ukraine. La pandémie a conduit de nombreuses organisations à assouplir les règles de financement ou à mettre en place de nouveaux programmes, notamment pour octroyer de petites subventions aux freelances ou organisations indépendantes, ainsi que, dans de nombreux cas, à soutenir les diffusions numériques d'œuvres et d'autres formes d'échanges digitaux. Certains des changements introduits ont perduré ou ont ouvert la voie à la mise en place de programmes portant sur d'autres urgences (par exemple la justice sociale ou les conflits armés). En mars 2022, par exemple, la Fondation européenne de la culture a transformé

son Fonds culture de solidarité, initialement conçu en réponse à la crise de la Covid-19, pour soutenir les parties prenantes en Ukraine et celles qui s'attaquaient aux effets de la guerre dans les pays voisins.³⁷ Les organismes de financement sont également de plus en plus conscients des liens entre les arts, la santé et le bien-être, une question qui devrait gagner en importance dans un avenir proche.

La transformation des priorités de financement en réponse à des situations d'urgence n'est toutefois pas possible pour toutes les organisations, notamment parce que la nature de certaines d'entre elles ralentit la prise de décision (par exemple dans le cas d'organisations régionales ou intergouvernementales qui nécessitent un consensus entre plusieurs pays). En outre, la portée plus étroite et précise des priorités de financement adoptées pendant la pandémie (par exemple en se concentrant sur les indépendant-e-s ou sur les activités numériques) peut exclure certaines parties prenantes importantes et semble moins adaptée à long terme.

³⁷ <https://cultureofsolidarityfund.eu/>

À cet égard, dans le cas de la détermination de critères plus stricts en matière de mobilité verte, certaines entités de financement préfèrent fournir des lignes directrices et des recommandations pour des voyages plus durables (voir par exemple les recommandations vertes du Fonds de Visegrád à l'intention des candidat-e-s et bénéficiaires³⁸) sans en faire une condition préalable, ce qui peut ne pas convenir compte tenu du contexte régional dans lequel elles opèrent et du profil des bénéficiaires de leurs financements.

Ces tendances, ainsi que des considérations plus larges, ont été abordées dans l'analyse des opportunités de mobilité culturelle en 2021 qu'On the Move a formulée dans son Cultural Mobility Yearbook 2022, et qui a été présentée et discutée lors de la réunion du groupe de travail à Helsinki et en ligne au mois de mai.³⁹ Certaines des conclusions principales de ce rapport sont présentées ci-après :

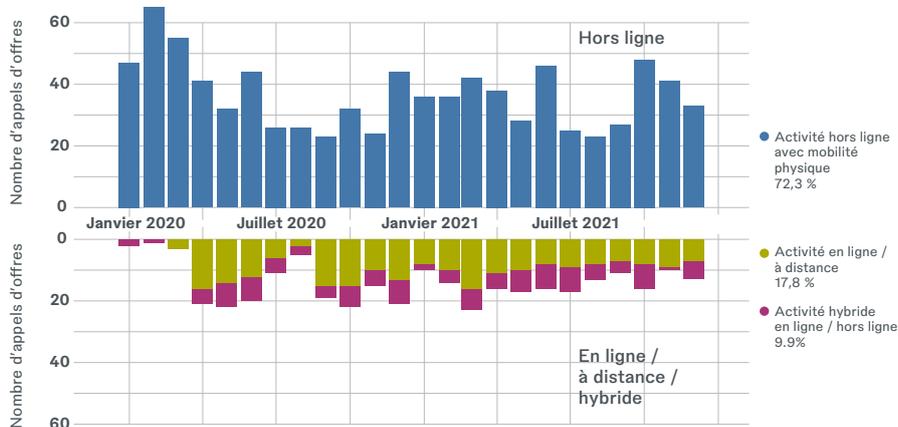
- **La mobilité passe – et reste – en ligne :** Le nombre d'opportunités de financement soutenant des activités de « mobilité » en ligne ou à distance a augmenté de manière très significative à partir d'avril 2020 et est resté relativement stable en 2021 (voir schéma 1). Par conséquent, en 2021, l'espace virtuel représentait la plus grande « destination » de mobilité (338 appels

d'offres axés sur la mobilité en ligne, à distance, ou « mixte » en ligne/hors ligne), dépassant tout pays géographique (l'Allemagne, avec 153 appels d'offres comme destination de mobilité, venait en seconde position). Ce phénomène était visible dans toutes les régions, à des degrés différents (plus de 25% des opportunités de mobilité en Afrique, dans les Amériques et en Asie concernaient la mobilité en ligne ou à distance ; en Europe, ce chiffre était de 14%).

- **Nouveaux formats, mêmes structures :** La mobilité en ligne se fait principalement via les parties prenantes existantes, avec les canaux de soutien déjà en place. Les grands organismes de financement institutionnels ont joué un rôle majeur dans le virage virtuel / hybride. Plus de la moitié des appels d'offres lancés par les organismes nationaux d'exportation concernent la mobilité en ligne / à distance ou hybride.

- **Des fonds de secours et d'urgence à des formats plus complexes et étendus :** On distingue une approche en trois temps chez les tendances de soutien à la mobilité depuis le début de la pandémie. Après une première étape au cours de laquelle des fonds de secours et d'urgence ont été lancés (qui, bien que qualifiés de « virtuels », impliquaient principalement

La mobilité passe – et reste – en ligne



Opportunités de mobilité en ligne et hors ligne, 2020-2021

Nombre d'opportunités de mobilité par mois identifiées par On the Move

Source : On the Move

³⁸ <https://s3.eu-central-1.amazonaws.com/uploads.mangoweb.org/shared-prod/visegradfund.org/uploads/2021/05/Green-Recommendation-for-Applicants-and-Grantees.pdf>

³⁹ Ellingsworth, J. (2022), 'Data Analysis', in On the Move, *Cultural Mobility Yearbook 2022*. Bruxelles : On the Move. <https://on-the-move.org/resources/library/cultural-mobility-yearbook-2022>

le travail à distance), une deuxième étape a conduit au financement d'une expérimentation libre, explorant de nouvelles possibilités et de nouveaux formats de production artistique dans des contextes en ligne ou hybrides. La troisième étape comprend des formats plus complexes et plus étendus, comprenant un travail hybride (par exemple une période de recherche en ligne suivie de courtes résidences en présentiel, ce qui se traduit parfois par des processus de candidature étendus, où un appel initial à la mise en réseau est suivi d'un autre appel pour la création de projets).

- **Plus d'ouverture, mais plus de concurrence :** Davantage d'appels d'offres sont désormais ouverts à de multiples disciplines ou à des travaux transdisciplinaires, en individuel comme en groupes. Si cela accroît l'inclusion, cela rend également les appels d'offres plus compétitifs. De plus, les appels numériques peuvent également être inaccessibles à de nombreuses personnes, en raison de barrières linguistiques ou d'un manque de compétences ou d'équipement en technologies d'information et de communication. Seuls 4,4% des appels d'offres en ligne et hybrides analysés prévoyaient un financement supplémentaire pour les coûts de connexion, de logiciel ou d'équipement.
- **Augmentation des « mises en relation » :** Les chiffres de 2021 montrent un nombre croissant d'opportunités (21,4%) qui ont organisé les bénéficiaires en duos ou en groupes pour travailler sur des projets partagés, 9,4% d'entre elles permettant aux collaborateur-riche-s de postuler conjointement dès le départ. Cela implique souvent que les opportunités de mobilité sont de plus en plus liées à des « réunions », en ligne ou hors ligne, alors que la cocréation en direct

gagne moins d'attention. Seuls 3,1% des appels d'offres proposaient un espace de travail en ligne.

- **Des domaines sous-explorés :** L'analyse des chiffres a également permis de montrer que les appels d'offres axés sur la mobilité en ligne ou hybride ne permettaient pas toujours d'offrir des possibilités de travail avec des communautés locales (seulement 1,9% des appels), avec des archives et des collections (1,9%) ou de voir le travail de ses homologues (3,1%).

Ces thèmes pourraient inspirer les activités futures du groupe de travail, auxquelles nous ferons référence plus loin.

ÉTUDES DE CAS ET EXEMPLES

Au mois de novembre, la réunion du groupe de travail a donné lieu à une présentation par l'équipe fondatrice de RIMA - Red Internacional de Movilidad Artística, une plateforme numérique visant à développer les compétences des artistes du Sud en les mettant en contact avec des financements internationaux et des opportunités de mobilité, ainsi qu'en les formant à des pratiques plus durables et en créant un réseau de pairs.⁴⁰ Le projet, qui a reçu une subvention de lancement du programme européen Global Cultural Relations, a identifié un manque de connaissance des opportunités liées à la mobilité culturelle parmi les spécialistes de la culture de l'hémisphère Sud, ainsi que d'autres obstacles (barrières linguistiques, appels non adaptés aux besoins spécifiques, etc.). À cette fin, il a conçu une application en ligne dotée d'une interface facile d'utilisation qui fournira des informations sur mesure à ses utilisateur-riche-s. Son lancement est prévu en novembre 2022.

⁴⁰ <https://www.rima.network/en>

Prochaines étapes

Compte tenu des changements mentionnés précédemment dans les priorités et les modèles de financement, les réunions organisées tout au long de l'année 2022 ont souvent permis d'identifier des thèmes qui suscitent un intérêt partagé et pourraient mériter une attention accrue. Certaines des questions issues de ces conversations sont énumérées ci-après :

- **Impacts explicites et indirects du passage à la mobilité en ligne et hybride :** Comment éviter une situation où le travail en ligne est forcé pour certain-e-s et un choix pour d'autres ? À quoi ressemble la cocréation en ligne ? Comment concevoir de nouveaux cadres pour les résidences et les subventions numériques qui favorisent la durabilité dans le domaine culturel ?
- **L'adaptation à de nouveaux rôles :** Comment les organismes de financement de la mobilité peuvent-ils adopter un rôle « intermédiaire » qui développe les compétences des artistes et professions culturelles face aux nouvelles priorités (par exemple les compétences numériques, la mobilité verte, etc.) ?
- **Accès et égalité :** À la lumière des nouveaux besoins et priorités, comment reconnaître les inégalités et les obstacles existants (par exemple soutenir les initiatives numériques également par le biais des équipements, des abonnements aux logiciels et autres coûts « cachés » ; la mobilité verte en couvrant les jours de voyage comme des jours de travail, et en reconnaissant que la mobilité durable peut être plus difficile dans certaines régions) ? Comment mieux intégrer les disparités régionales et internationales dans la conception et la mise en œuvre des programmes de mobilité ? Comment faire en sorte que les processus de demande soient accessibles et inclusifs ?
- **Un écosystème diversifié de financement de la mobilité :** Quels sont les impacts de la pandémie et des crises ultérieures sur les organismes de financement de la mobilité petits et indépendants ? Dans quelle mesure les crises actuelles restreignent-elles les financements disponibles pour la mobilité internationale ?

Le groupe de travail pourrait explorer certaines de ces questions, en combinant des discussions et des échanges informels (à l'intérieur et à l'extérieur d'On the Move), en partageant des histoires et des exemples, et en évoquant les processus de plaidoyer.

Contexte élargi

Les thèmes abordés par le groupe de travail présentent des similitudes avec les questions traitées dans plusieurs publications récentes, lesquelles ont examiné l'évolution des besoins et priorités dans les arts et la culture en général et, dans certains cas, dans la mobilité culturelle internationale plus spécifiquement :

- Publié fin 2021, *Supporting relevance, Ideas and strategies for inclusive, fair and flexible arts funding*, un rapport de Milica Ilić et Fatin Farhat pour l'IETM, propose des idées sur les pratiques de financement qui pourraient contribuer à un écosystème artistique plus durable et inclusif. Parmi les recommandations qui pourraient s'appliquer aux organismes de financements de la mobilité figurent la restructuration plus équilibrée des relations entre financeur-euse-s et bénéficiaires, la coordination des actions entre les entités de financement, l'encouragement de la coopération plutôt que de la concurrence, et le soutien à l'expérimentation.⁴¹
- Le rapport précédemment cité issu du dispositif Voix de la culture de l'UE sur les relations culturelles internationales comprend certaines recommandations qui peuvent être pertinentes pour le financement de la mobilité culturelle, notamment l'augmentation des options de mobilité pour favoriser l'accès, la facilitation des voyages et le traitement préférentiel pour les spécialistes de la culture de l'hémisphère sud, l'acceptation de l'expérimentation et de la flexibilité, et l'exploration de manière participative de la façon dont la technologie peut réduire la barrière de la langue dans l'accès au financement et à la participation aux échanges culturels.⁴²
- On retrouve des éléments similaires dans la Déclaration de Salzbourg sur l'avenir de la diplomatie culturelle, adoptée par les participant-e-s au séminaire mondial de Salzbourg, *Currents of Change : Redefining Cultural Diplomacy for the Future We Need* en juillet 2022. Les recommandations portent, entre autres, sur la représentation et la valorisation de la diversité, le centrage sur l'artiste (c'est-à-dire la mise en place d'espaces inclusifs dans lesquels les artistes peuvent créer librement, sans craindre que leur art soit utilisé à mauvais escient), et la collaboration avec les institutions et acteur-ric-e-s culturel-le-s pour développer des systèmes de gouvernance en réseau et des espaces ouverts pour les échanges culturels. Les ONG et la société civile sont également encouragées à développer des mécanismes permettant de forger des relations plus équitables, tant au sein des structures de financement que par le biais de programmes de développement de compétences.⁴³
- Certaines des recommandations incluses dans le rapport mondial de l'UNESCO *Re/Shaping Policies for Creativity* précédemment cité sont également pertinentes ici, notamment l'appel aux gouvernements à promouvoir l'investissement dans la montée en compétence numérique des professions culturelles et dans les réseaux virtuels à long terme, au-delà des projets ponctuels ; l'appel aux organismes de financement à améliorer le soutien à la mobilité en offrant plus de flexibilité, en assurant une répartition équitable des financements entre les sexes, en favorisant le bon équilibre entre les formats de mobilité physique, virtuelle et hybride, et en assurant une représentation plus diverse et interculturelle des artistes ; et l'appel lancé aux gouvernements, aux entités de financement et

⁴¹ Ilić, M., et Farhat, F. (2021), *Supporting relevance : Ideas and strategies for inclusive, fair and flexible arts funding*. Bruxelles : IETM. <https://www.ietm.org/en/resources/toolkits/supporting-relevance-ideas-and-strategies-for-inclusive-fair-and-flexible-arts>

⁴² McNeilly et Bernoville (rapporteurs) (2022).

⁴³ Salzbourg Global Seminar (2022), *The Salzbourg Statement on the Future of Cultural Diplomacy*. Salzbourg : Salzbourg Global Seminar. https://www.salzburgglobal.org/fileadmin/user_upload/Documents/2020-2029/2022/S743-01/SalzburgGlobal_Statement_Culture.pdf

aux organismes de résidence pour qu'ils tiennent compte des tendances actuelles en faveur d'une mobilité alternative qui nécessite la disponibilité de résidences et de visas à plus long terme, et qui devrait également être respectueuse des besoins des professionnel-le-s de la culture ayant des enfants à charge et d'autres responsabilités.⁴⁴ Il convient également de noter que la déclaration finale de la Conférence mondiale de l'UNESCO sur les politiques culturelles et le développement durable - MONDIACULT 2022, qui s'est tenue à Mexico fin septembre, établit un engagement des gouvernements à faciliter la mobilité des artistes et professions culturelles.⁴⁵

- Le Fonds Roberto Cimetta, membre d'On the Move, a élaboré un Manifeste pour la mobilité des artistes et des professionnel-le-s de la culture en Méditerranée et dans le monde, qui a été présenté début 2022 à la suite d'une consultation. Comme discuté lors de la réunion du groupe de travail en avril, où le manifeste a été présenté, le texte répond aux besoins pressants des artistes et des organismes culturels dans la région méditerranéenne et les relie à ceux des professionnel-le-s de la culture dans d'autres parties du monde. Le manifeste réaffirme l'importance des échanges et de la compréhension mutuelle dans le monde d'aujourd'hui, la nécessité de renforcer la circulation, les échanges et la coopération équitables et durables dans la région méditerranéenne ainsi que de mieux reconnaître les contributions du secteur culturel et artistique au développement social, économique et culturel de leurs territoires. Parmi ses recommandations figurent la création de systèmes de financement adaptés aux différentes formes de mobilité pro-

fessionnelle dans le domaine des arts et de la culture, qui tiennent compte de la disparité de l'accès social et économique à la mobilité et favorisent les initiatives de mutualisation et de coopération, mais aussi la facilitation de l'accès à l'information sur la mobilité culturelle et l'intégration, sensibilisée au contexte, de la dimension environnementale dans la mise en œuvre de la collaboration internationale.⁴⁶

- Les valeurs, la vision, la mission, les objectifs systémiques, les principes et les méthodes exposés dans la proposition précédemment citée de *Slow Mobility – Scenario for the Future of Mobility in Culture*, élaborée dans le cadre du projet i-Portunus Houses, peuvent également être significatifs à cet égard. Les objectifs systémiques proposés, par exemple, visent à déplacer l'accent de la mobilité rapide vers des interactions locales prolongées, par le biais de politiques réactives qui reconnaissent et répondent au besoin urgent de se connecter au-delà des frontières. Les principes comprennent la décolonisation, la gouvernance participative et l'instauration de la confiance.⁴⁷

Enfin, des informations utiles peuvent bien sûr être trouvées dans plusieurs des publications d'On the Move de 2022, y compris les mises à jour des guides de financement de la mobilité culturelle,⁴⁸ le Cultural Mobility Yearbook 2022 mentionné plus haut,⁴⁹ et d'autres rapports sur le financement du secteur des industries culturelles et créatives dans la zone de la dimension septentrionale,⁵⁰ et sur l'accessibilité du financement culturel dans la région de la mer Baltique.⁵¹

⁴⁴ Sekhar (2022).

⁴⁵ UNESCO (2022), UNESCO World Conference on Cultural Policies and Sustainable Development - MONDIACULT 2022 (28-30 September 2022, Mexico City). Final Declaration, esp. para 10 et 18.
https://www.unesco.org/sites/default/files/medias/fichiers/2022/10/6.MONDIACULT_EN_DRAFT%20FINAL%20DECLARATION_FINAL_1.pdf

⁴⁶ Roberto Cimetta Fund (2022), *Manifesto for the mobility of artists and culture professionals in the Mediterranean and worldwide*. Paris : Fonds Roberto Cimetta.
<https://cultureactioneurope.org/files/2022/04/RobertoCimettaEN.pdf>

⁴⁷ Vidović et Žuvela (2022).

⁴⁸ <https://on-the-move.org/resources/funding>

⁴⁹ <https://on-the-move.org/resources/library/cultural-mobility-yearbook-2022>

⁵⁰ <https://on-the-move.org/resources/library/mobility-and-collaboration-funding-cultural-and-creative-industries-sector>

⁵¹ <https://on-the-move.org/resources/library/research-study-cci-cultural-funding-accessibility-baltic-sea-region>

4. Mobilité durable contextualisée

Présentation

Ce groupe de travail vise à renforcer la compréhension des membres sur les défis en évolution dans le domaine de la durabilité environnementale et de la mobilité culturelle, en particulier les conversations accélérées à la lumière de la crise de la Covid-19. Au lieu d'adopter des positions radicales et/ou « eurocentrées (occidentales) », le réseau On the Move tente autant que possible d'adopter des approches nuancées, en gardant à l'esprit la complexité de certains problèmes/solutions existants et l'intersectionnalité des défis à une échelle internationale.

Le groupe s'appuie sur les apprentissages du réseau qui a traité la question de la mobilité et de la durabilité environnementale depuis 2010, à travers des initiatives telles que le Guide de la mobilité verte,⁵² ainsi que des projets tels que GALA - Green Art Lab Alliance, Creative Climate Leadership, et SHIFT - Shared Initiatives for Training.⁵³ Le groupe ouvre également la voie à la mise en œuvre des éco-guides SHIFT pour les réseaux⁵⁴ par le biais d'un premier processus de certification qui débutera à partir de 2023, avec 15 réseaux et plateformes impliqués dont On the Move. Le groupe de travail s'est réuni à trois reprises en 2022.

Thèmes principaux en 2022

LES ÉCO-DIRECTIVES SHIFT POUR LES RÉSEAUX

On the Move s'est associé au projet SHIFT (2019-2022), une initiative soutenue par le programme Erasmus+ de la Commission européenne qui a pour but de créer des outils et des formations pour les réseaux européens et internationaux afin de mieux répondre aux Objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU. Le changement climatique a constitué, avec l'égalité des sexes et l'inclusion des minorités, l'un des thèmes centraux abordés par le projet. Cela a conduit à l'élaboration de

plusieurs outils, dont un ensemble d'éco-directives pour les réseaux, qui ambitionnent de « faire office de documents de référence pour les organisations de réseaux visant à minimiser leur empreinte, à optimiser les pratiques durables sur le plan environnemental et à servir d'exemple de bonnes pratiques pour leurs membres ainsi que pour d'autres réseaux ». ⁵⁵ Cela devrait notamment contribuer à la réalisation de l'ODD 13.3 en vue de l'amélioration de différents points : l'éducation, la sensibilisation et les capacités humaines et institutionnelles en matière d'atténuation du changement climatique, d'adaptation à ce dernier, de réduction

⁵² <https://on-the-move.org/resources/library/guide-de-la-mobilite-verte-dans-le-spectacle-vivant>

⁵³ <https://on-the-move.org/work/projects>

⁵⁴ <https://shift-culture.eu/achieve-environmental-sustainability-in-your-work/shift-eco-guidelines-for-networks/>

⁵⁵ ELIA (ed.) (2022), Environmental Sustainability : Eco-Guidelines for Networks. Amsterdam : ELIA, p. 5. <https://shift-culture.eu/achieve-environmental-sustainability-in-your-work/shift-eco-guidelines-for-networks/>

de ses effets et d'alerte précoce, tout en offrant le potentiel de contribuer à d'autres ODD (ODD 11, 12, 14, 15 et 17). Les éco-directives sont structurées en cinq chapitres, dont :

- « Management et politique », incluant l'adoption d'une politique et d'un plan d'action en matière de durabilité, la création d'une équipe verte, ainsi que d'autres mesures.
- « Communication et sensibilisation », incluant la communication externe et interne des activités entreprises dans ce domaine ainsi que les actions de sensibilisation aux questions de durabilité environnementale.
- « Voyage », incluant l'adoption et la mise en œuvre effective de directives internes relatives aux déplacements durables, le calcul de l'empreinte carbone résultant des déplacements, ainsi que d'autres mesures.
- « Événements », incluant la prise en compte de l'impact environnemental du lieu choisi pour les événements du réseau, la prise en compte des écolabels existants et de l'accessibilité par les transports publics lors de la sélection des lieux et hébergements, ainsi que d'autres mesures.
- Bureau et bureau à domicile, incluant, au moins pour les réseaux qui possèdent ou louent un bureau, l'encouragement des propriétaires de bâtiments à rendre leur lieu plus efficace sur le plan énergétique, la promotion de modes de transport respectueux de l'environnement pour les déplacements vers le bureau, l'encouragement des équipes à faire des choix durables en dehors du bureau et sur place, ainsi que d'autres mesures.

Présentées et discutées lors de la réunion du groupe de travail tenue au mois de mai, les éco-directives ont été volontairement proposées en libre accès dans l'espoir qu'elles puissent inspirer un changement organisationnel structurel dans les secteurs culturels, au sens le plus large.

En plus de l'application des éco-directives prévue pour 2023 par On the Move aux côtés d'autres réseaux européens, les discussions du groupe de travail impliquent l'examen détaillé des implications de la durabilité environnementale dans le soutien à la mobilité. À cet égard, des questions ont été soulevées concernant la nécessité d'équilibrer la mobilité durable, le développement artistique et la justice sociale, ainsi que la manière de transformer les réflexions générales sur la durabilité environnementale en actions efficaces qui permettent la mobilité et soutiennent l'adaptation pour les bénéficiaires. Certaines organisations participantes ont indiqué que, lorsqu'elles soutiennent la mobilité, elles cherchent à ne pas faire pression sur les artistes et à faire en sorte que la responsabilité soit plutôt partagée entre les différentes parties prenantes, et qu'une approche nuancée de la mobilité culturelle verte, qui tienne compte des nombreux compromis existants, devrait être adoptée de manière plus générale.

Outre la prise en compte de la mobilité des artistes et professions culturelles, est apparue la nécessité de considérer d'autres facteurs d'impact sur la durabilité environnementale. Il s'agit notamment de la transformation des bâtiments culturels, une question abordée dans *Rebuilding to Last*, un nouveau projet dirigé par Trans Europe Halles (TEH) et qui implique plusieurs autres partenaires, avec le soutien du programme Europe créative.⁵⁶ De même, il s'avère nécessaire de prendre en compte les impacts de la mobilité des publics.

L'ENQUÊTE I-PORTUNUS HOUSES

Lors de la réunion du groupe de travail qui s'est tenue au mois de novembre, la fondation Kultura Nova a présenté les résultats relatifs à la mobilité verte dans la collection en quatre volumes *i-Portunus Houses*. Ont été partagés, en particulier, les résultats de l'enquête adressée aux artistes et professions culturelles, aux structures d'accueil et aux organismes de financement publics et privés, dont les suivants :⁵⁷

⁵⁶ <http://teh.net/project/re-building-to-last/>

⁵⁷ Pour plus d'informations, voir Rodik, P. et Jalšovec, M. (2022), 'Research results', in Duxbury, N. et Vidović, D. (eds.), *Study on Mobility in Culture : Perspectives of Artists / Cultural Professionals, Hosts and Funders. i-Portunus Houses. Volume 2*. Zagreb : Kultura Nova Foundation. https://www.i-portunus.eu/wp-fuut/wp-content/uploads/2022/10/IPH_V2.pdf

- 20% des organismes financeurs interrogés incluent des critères de durabilité écologique dans leur processus de sélection.
- Les critères les plus fréquemment cités sont l'efficacité des ressources dans les déplacements, puis une empreinte carbone plus faible dans la mobilité, l'économie d'énergie dans la production, une production de déchets plus faible dans la production et une efficacité des ressources dans l'hébergement et la production.
- Les critères de durabilité écologique les plus courants cités par les artistes et professions culturelles dans leur travail sont liés aux déplacements (empreinte carbone réduite, réduction des déchets lors des déplacements).
- La majorité des hôtes interrogé·e·s appliquent différents critères de durabilité écologique pour l'accueil des mobilités, le plus courant étant la réduction de la production de déchets dans la production et l'hébergement.
- Les organismes financeurs encouragent les bénéficiaires à appliquer des pratiques de durabilité écologique en s'inspirant des directives vertes, en appliquant des critères de durabilité écologique aux conditions des appels d'offres, en finançant des coûts supplémentaires liés à l'écologie et en mettant en œuvre des pratiques de durabilité à tous les niveaux de leur travail institutionnel.
- Parmi les obstacles et défis au renforcement de l'action dans ce domaine, on peut citer l'insuffisance du soutien financier, le manque de conscience environnementale critique dans les institutions qui commandent des productions artistiques ou financent la mobilité, et des pratiques de production culturelle inadéquates. De plus, le contexte post-pandémique implique que, malgré une prise de conscience croissante sur la nécessité d'agir sur le climat, les ressources financières sont limitées et une pression supplémentaire s'exerce sur un secteur culturel déjà précaire.

- Parallèlement, on peut s'attendre à ce que les projets de mobilité favorisent progressivement des déplacements plus lents et des séjours plus longs.

La publication reprenant les résultats de l'enquête est complétée par une section qui présente un « Parcours d'action vers la mobilité durable », comprenant une série d'actions de démarrage, de réflexion et d'apprentissages, des recommandations sur les budgets et les systèmes de subvention, des conseils pour les hôtes, les artistes et professions culturelles ainsi que d'autres mesures.⁵⁸

ÉTUDES DE CAS ET EXEMPLES

Les réunions organisées au cours de l'année ont permis de présenter et de discuter l'expérience de certaines organisations actives dans les des arts et la durabilité environnementale, ainsi que des projets financés par l'UE dans ce domaine.

L'un d'eux, Footprints, est un projet de quatre ans mené par Le Périscope, une salle de jazz à Lyon, avec le soutien du programme Europe créative.⁵⁹ Le projet vise à soutenir les jeunes artistes et leurs agent·e·s européen·ne·s afin d'améliorer les compétences et le savoir-faire des nouvelles-aux professionnel·le·s du secteur de la musique, en mettant l'accent sur les aspects sociaux, écologiques et économiques des carrières artistiques, dans le but de faciliter la circulation des artistes en Europe. Il a notamment été conçu pour mieux articuler les opportunités de tournées et adopter des modèles durables, pour expérimenter et apprendre collectivement. À cette fin, le projet rassemble des données, puis cartographie les émissions de carbone des lieux et festivals de jazz et mesure leur impact. Ensuite, il conçoit des outils et les partage pour aider à surveiller et à réduire l'impact carbone des lieux, et sensibilise et forme les artistes, les agent·e·s, les managers et les producteur·rice·s. Les données collectées montrent que la mobilité des publics est celle qui a tendance à produire l'empreinte carbone la plus importante, tant pour les lieux que pour

⁵⁸ Vidović, D. et Žuvela, A. (2022), 'Conclusion and Recommendations – Towards Sustainable Mobility', in Duxbury, N. et Vidović, D. (eds.), *Study on Mobility in Culture : Perspectives of Artists / Cultural Professionals, Hosts and Funders. i-Portunus Houses. Volume 2*. Zagreb : Kultura Nova Foundation. https://www.i-portunus.eu/wp-fuut/wp-content/uploads/2022/10/IPH_V2.pdf

⁵⁹ <https://footprints-europe.com/>

les festivals.⁶⁰ Dans l'ensemble du partenariat, il existe des différences majeures en fonction de la localisation des sites de jazz (par exemple, en fonction de la disponibilité des transports publics). Malgré son importance, cet élément ne doit pas être utilisé au détriment de certains sites (par exemple, ceux situés dans des zones rurales, où les options de déplacement durable peuvent être moins accessibles).

Autre exemple pertinent, Chloe Sustainability, une organisation qui compte plus de 10 ans d'expérience dans les services de conseil, d'évaluation du cycle

de vie, d'analyse de l'empreinte carbone et de recherche sur la gestion culturelle et la durabilité.⁶¹ Sa présentation a étudié comment les réseaux internationaux organisent leurs politiques vertes, ce qui ouvre des pistes de réflexion mais amène à regretter la rareté des politiques environnementales complètes et structurées parmi les réseaux internationaux. Il est également souvent difficile pour les parties prenantes culturelles de passer des déclarations générales aux pratiques effectives. Il y a beaucoup à apprendre en examinant l'expérience des homologues et d'organisations d'autres secteurs, notamment en ce qui concerne les outils utilisés.

Prochaines étapes

L'application prévue en 2023 par On the Move des éco-directives SHIFT pour les réseaux, aux côtés d'autres réseaux culturels européens, devrait renforcer davantage les efforts collectifs dans ce domaine et soutenir le développement de compétences des membres du groupe de travail pour agir dans leurs contextes respectifs. Cette démarche devrait être complétée par des discussions sur la manière dont les membres du groupe de travail continuent à développer leurs propres approches de la mobilité verte, ainsi que par des présentations d'expériences et d'autres échanges

d'informations. Les obstacles au renforcement de la mobilité durable, tels que ceux identifiés par l'enquête i-Portunus Houses (par exemple un soutien financier insuffisant, un manque de conscience environnementale critique dans les institutions ou des pratiques de production culturelle inadéquates) pourraient constituer des sujets à aborder. Certaines synergies pourraient être établies avec le groupe de travail dédié au financement de la mobilité, étant donné l'importance que les aspects liés à la mobilité écologiquement durable devraient prendre dans les années à venir.

Contexte élargi

La durabilité environnementale a suscité une attention croissante dans le secteur culturel ces dernières années, comme l'illustrent plusieurs publications et initiatives politiques, dont certaines sont présentées ci-après :

- Les recherches menées dans le cadre du projet Perform Europe, financé par l'UE, qui visait à repenser la présentation transfrontalière des

arts du spectacle d'une manière plus inclusive, durable et équilibrée, ont indiqué que, si le secteur était de plus en plus disposé à intégrer des considérations écologiques, il était souvent difficile de passer d'initiatives à court terme et fragmentées à des pratiques plus durables. Le rapport note également des disparités géographiques en Europe entre les pays et les régions qui s'intéressent aux considérations écologiques

⁶⁰ Sharp, G. (2022), 'Quel impact carbone pour les lieux et festivals de jazz ? | Une étude AJC – Périscope dans le cadre de Footprints', <https://www.periscope-lyon.com/article/etude-carbone-des-lieux-et-festivals-de-jazz-footprints-ajc/>

⁶¹ <https://www.chloesustainability.com/>

dans le cadre du soutien aux tournées et ceux où d'autres priorités restent plus importantes. Il présente ensuite quelques recommandations visant à renforcer la responsabilité écologique dans les échanges transfrontaliers dans le domaine des arts du spectacle.⁶²

- Un manuel sur la navigation dans la transformation écologique diffusé en 2022 par Circostrada - Réseau européen pour le cirque contemporain et les arts de la rue et membre d'On the Move, comprenait un ensemble de recommandations sur la manière de rendre les transports, les déplacements et la mobilité plus durables sur le plan environnemental. Il s'agissait notamment de développer des stratégies d'hébergement et de logement durables, d'éviter le transport aérien du matériel de spectacle et de proposer des réductions au public et au personnel utilisant des moyens de transport à faible émission de carbone.⁶³
- De même, fin 2022, le Réseau européen des maisons de danse (EDN) a publié un rapport sur la durabilité environnementale dans la danse contemporaine. Le rapport a identifié six domaines thématiques centraux, dont la mobilité, avec une recommandation générale visant à trouver le bon équilibre entre durabilité environnementale, développement professionnel et justice sociale. À cette fin, un ensemble de dix principes directeurs, à appliquer en fonction du contexte, a été présenté (par exemple, combiner les formats en ligne et hors ligne, s'engager en faveur de formes de voyage plus durables, encourager l'adoption de principes de durabilité dans les politiques, remédier aux déséqui-

libres qui rendent la mobilité obligatoire dans certains cas), et les autorités publiques ont été encouragées à adopter des lignes directrices sur les voyages durables qui équilibrent durabilité environnementale et objectifs culturels. Le rapport comprenait également l'engagement du réseau EDN à mettre en œuvre une série d'actions en matière de durabilité environnementale, inspirées des éco-directives SHIFT pour les réseaux.⁶⁴ S'inspirant du rapport, le réseau EDN et ses membres ont lancé une campagne visant à engager le secteur de la danse contemporaine en Europe, ses défenseur-euse-s, ses financeur-euse-s et ses parties prenantes dans un mouvement commun vers un avenir durable.⁶⁵

- En 2022, la Direction générale de l'éducation et de la culture (DG EAC) de la Commission européenne a chargé le cabinet de conseil Ecorys de réaliser une étude sur le verdissement du programme Europe créative, qui devrait aboutir, début 2023, à l'adoption d'une stratégie en ce sens. Le document final devrait comprendre un guide des bonnes pratiques environnementales, une stratégie d'écologisation du programme Europe créative et un guide de suivi. L'élaboration de l'étude, qui a impliqué une consultation avec des réseaux, dont On the Move et d'autres organisations, pourrait fournir des informations utiles au groupe de travail sur la mobilité verte en contexte.

Ces initiatives pourraient offrir des possibilités d'apprentissage pour les homologues, mais aussi de discussion et d'autres synergies au sein du groupe de travail en 2023 et au-delà.

⁶² Janssens, J. et Fraioli, M. (2022), *Research Results of Perform Europe*. Bruxelles : IETM. <https://performeurope.eu/resources>. Voir également les conclusions du Forum Creativity for Sustainability organisé par Motovila, membre d'On the Move, à Ljubljana, Slovénie le 28 septembre 2022 : <https://motovila.si/en/adapt-we-must-key-points-creativity-4-sustainability-forum-2022>

⁶³ Bashiron Mendolicchio, H. (2021), *Shaking the Current: Handbook for Contemporary Circus and Outdoor Arts Workers to Navigate Ecological Transformation*. Paris : Circostrada / Artcena. <https://www.circostrada.org/fr/ressources/shaking-current-guides-destination>

⁶⁴ Baltà Portolés, J. (2022), *Environmental Sustainability in Contemporary Dance : Emerging Issues, Practices and Recommendations*. Barcelone : European Dancehouse Network. <https://www.ednetwork.eu/news/edn-publication-2022>

⁶⁵ EDN (2022), *EDNext Sustainability Campaign*. Barcelone : European Dancehouse Network. <https://www.ednetwork.eu/news/edn-campaign2022-document-released>

5. Programmes d'accompagnement à l'international

Présentation

Créé en 2022, ce groupe de travail a pour objectif principal de partager autour de la meilleure façon de concevoir / conceptualiser des programmes de développement professionnel qui peuvent permettre aux artistes et professions culturelles de développer leurs carrières à l'international.⁶⁶ Il se base sur les expériences acquises dans le cadre du projet ERASMUS+ Learning Trajectories⁶⁷ et sur l'élaboration du manuel de création de programmes de développement professionnel à vocation

internationale pour les personnes travaillant dans le spectacle vivant, auquel On the Move a contribué.⁶⁸

Ce groupe de travail est animé par l'importance de compléter l'accès à l'information par des programmes spécifiques de développement professionnel qui doivent être suffisamment contextualisés pour mieux préparer les artistes et professions culturelles à agir à l'international. Il s'est réuni trois fois en 2022.

Thèmes principaux en 2022

S'APPUYER SUR LEARNING TRAJECTORIES

La réunion d'ouverture du groupe de travail, qui s'est tenue au mois de mai, a permis de présenter le contexte et les résultats du projet Learning Trajectories, point de départ pour la création des activités ultérieures. Le projet était dirigé par EUNIA (Suède)⁶⁹ et impliquait également On the Move, FACE (France)⁷⁰, et Materahub (Italie)⁷¹ toutes ces

organisations ayant une expérience dans la conduite de programmes de développement professionnel et de développement des compétences, avec un accent particulier sur l'internationalisation des pratiques. Learning Trajectories visait à explorer davantage d'autres programmes d'internationalisation dans les arts du spectacle ainsi que les hypothèses, motivations et paradoxes rencontrés par les équipes organisatrices lors de leur conception et de leur mise en œuvre.

⁶⁶ Voir <https://on-the-move.org/network/working-groups>

⁶⁷ <https://www.trajectories.eu/>

⁶⁸ Kheriji-Watts, K. (2022), *Handbook : Designing professional development programmes with an international focus for live arts workers*. Learning Trajectories. <http://fresh-europe.org/activities/upcoming/publications-learning-trajectories>

⁶⁹ <https://eunia.net/>

⁷⁰ <http://fresh-europe.org/>

⁷¹ <https://www.materahub.com/>

Parmi les conclusions du processus de recherche et de réflexion, au-delà de l'intérêt pour d'autres cultures et la curiosité, le travail international est souvent apparu comme une réponse au dysfonctionnement des écosystèmes artistiques ; travailler à l'étranger servirait à trouver des opportunités qui n'existent pas chez soi. Par ailleurs, travailler à l'international semble impliquer d'évoluer en permanence dans un monde de paradoxes, entre l'enrichissement généré par l'échange culturel et des dynamiques de pouvoir ambiguës (par exemple les difficultés d'accès aux opportunités étrangères, les préférences nationales ou locales lors de la sélection des artistes) et les préoccupations qui limitent l'engagement international (par exemple les stratégies de réduction de l'empreinte carbone). Tenant compte de ces aspects, Learning Trajectories a voulu examiner comment les programmes d'internationalisation devraient être conçus ou révisés et favoriser des pratiques plus axées sur les valeurs (égalité/équité, approches contextualisées, accessibilité et inclusion, durabilité). Cela devrait être rendu possible en intégrant les exemples de bonnes pratiques et en proposant des processus, des méthodes et des outils pour soutenir les professions du secteur.

Learning Trajectories a conduit à l'élaboration d'une série de manuels et publications. Les manuels se concentrent respectivement sur la création de programmes de développement professionnel à vocation internationale pour les personnes travaillant dans les arts du spectacle (y compris les valeurs fondamentales à l'œuvre et un ensemble de considérations liées à la conception, notamment les formats et les approches, les délais, le virtuel et le physique, etc.), sur la mise en place de ressources et de documentation nationales pour les programmes d'internationalisation (y compris l'accès à différents types d'informations et de formats, les différents motifs des expériences de mobilité, etc.), et sur la conception et l'intermédiation d'expériences de mobilité professionnelle pour les personnes travaillant dans les arts du spectacle (y compris les valeurs fondamentales à l'œuvre telles que

la durabilité environnementale, l'accessibilité, l'éthique et la décolonisation, ainsi que certains lieux permettant l'expérience de mobilité, l'évaluation, les délais et les ressources). Parmi les autres dispositifs, citons une étude comparative (qui résume et analyse les recherches menant aux autres outils méthodologiques, y compris les définitions, les principales conclusions, les conseils pour le développement méthodologique et les exemples de pratiques), une bibliographie commentée et un court document sur la terminologie relative aux programmes de développement professionnel internationaux, ainsi qu'une check-list pour la conception de programmes de développement professionnel pour les arts du spectacle à vocation internationale.⁷²

La présentation a donné lieu à une discussion entre les membres du groupe de travail sur les programmes existants dans le domaine de l'internationalisation, les valeurs qui les fondent et les méthodologies adoptées, ainsi que des idées pour le travail futur du groupe.

ÉTUDES DE CAS ET EXEMPLES

Les premières discussions du groupe de travail ont été alimentées par la présentation et l'analyse d'initiatives existantes qui contribuent au renforcement des capacités et au tutorat des artistes et professions culturelles dans la sphère internationale. Les réunions tenues en septembre et en novembre ont donné lieu à deux présentations d'expériences chacune, résumées ci-après.

La Producers' Academy est un programme annuel de conférences, d'ateliers et de sessions d'apprentissage entre homologues du secteur organisé par le CIFAS, à Bruxelles.⁷³ Durant quatre jours, il permet à un groupe de 20 producteur-riche-s internationaux-ales sélectionné-e-s de réfléchir à leurs pratiques, de rencontrer d'autres expert-e-s et professionnel-le-s et d'aborder les questions tant pratiques que conceptuelles des collaborations internationales.

⁷² Ces publications sont toutes disponibles à <http://fresh-europe.org/activities/upcoming/publications-learning-trajectories>

⁷³ <http://www.cifas.be/en/producers-academy>

Créé en 2016, il est ouvert notamment aux producteur-riche-s professionnel-le-s, bookers, responsables administratif-ve-s, tour bookers et entrepreneur-euse-s culturel-le-s. Les valeurs qui inspirent le programme et ses débats sont notamment la coopération, l'attention, l'accessibilité, l'équité (en particulier dans les collaborations internationales) et le fait de repenser l'écologie des relations internationales. Le programme est organisé comme une expérience d'apprentissage entre homologues du secteur et vise à reconnaître le rôle important des producteur-riche-s, en valorisant leur travail et en favorisant la solidarité et la coopération. Il adopte également des perspectives critiques, en remettant en question certaines des contradictions et paradoxes qu'implique le travail international (par exemple, l'hypermobilité par rapport au manque de mobilité, l'accent mis sur l'exotisme, les conditions d'une véritable cocréation, etc.). Des bourses d'études permettent aux personnes participantes issues de régions moins favorisées d'assister en personne à la conférence, ce qui permet de véritables rencontres entre producteur-riche-s.

Parallèlement, Forecast : Mentorships for Audacious Minds - An Interdisciplinary Network for Knowledge Transfer, offre aux artistes et esprits créatifs du monde entier la possibilité de travailler avec des mentor-e-s accompli-e-s afin de mener à bien leurs projets, en leur proposant un aperçu des processus de production créative.⁷⁴ Chaque année, le programme lance un appel à candidatures pour obtenir un mentorat, sans thème particulièrement défini, mais selon un ensemble de déclarations de la part des mentor-e-s potentiel-le-s. Les candidatures présélectionnées reçoivent un petit budget pour assister à un forum et expérimenter, préparer et soumettre une présentation sur la base de laquelle chaque mentor-e choisit la personne accompagnée. Il s'ensuit un processus de mentorat de neuf mois, au cours duquel les idées se développent et les résultats sont ensuite présentés lors du festival annuel Forecast. L'expérience montre que la qualité des relations et le « couplage » sont essentiels

à la réussite d'un tandem. Toutes les personnes impliquées sont rémunérées, et les frais de déplacement, de production et de communication engagés sont également couverts.

MEWEM Romania a constitué le premier programme de mentorat dédié aux femmes dans l'industrie musicale roumaine.⁷⁵ Pendant cinq mois, 10 femmes leaders dans l'industrie de la musique (artistes, responsables de maisons de disques, promotrices de festivals, spécialistes de la communication, artistes indépendantes) ont guidé 10 femmes débutant leur carrière dans le secteur, en leur apportant soutien, compréhension, informations, inspiration et expériences d'apprentissage. La mise en œuvre du programme, soutenu par le programme Europe créative et impliquant l'expertise du Laba, membre français d'On the Move, a été un succès et a conduit à de nouvelles activités, y compris davantage de sessions de groupe, des ateliers supplémentaires et un nouveau groupe de mentorées. MEWEM trouve ses racines en France, où, en 2018, le réseau de labels de musique indépendants La Félin a mené une enquête sur le genre et a identifié un manque important de femmes leaders dans le secteur. Cela a conduit à une première collaboration avec une organisation allemande, puis à la conception d'un projet européen impliquant six pays, dont la Roumanie.⁷⁶ Comme dans d'autres exemples, une bonne mise en relation des mentor-e-s et des mentoré-e-s s'est révélé un aspect essentiel. MEWEM combine également un cadre européen commun avec l'adaptation des activités et des méthodologies aux contextes locaux.

Enfin, le programme de mentorat NB8 Nordic Circle est une initiative de renforcement des capacités et un réseau pour les producteur-riche-s de danse, qui vise à renforcer l'infrastructure de gestion, de production et de distribution de la danse contemporaine dans la région nordique et baltique.⁷⁷ Le programme s'adresse aux producteur-riche-s de danse du secteur indépendant. Initiative conjointe d'organismes de danse contemporaine des pays

⁷⁴ <https://forecast-platform.com/>

⁷⁵ <https://www.rawmusic.ro/en/mewem/>

⁷⁶ <https://mewem.eu/>

⁷⁷ <https://www.nb8circle.com/>

nordiques, avec des partenariats associés dans les pays baltes et d'autres régions nordiques (à savoir le Groenland, les îles Féroé, Åland), le programme se déroulera entre 2022 et 2024 en deux cycles de mentorat d'un an chacun. Pour chaque cycle, huit mentoré-e-s sont sélectionné-e-s par le biais d'un appel d'offres et constitués en binômes, sur la base de leurs besoins et de leurs objectifs de travail futur, avec un-e mentor-e expérimenté-e d'un autre pays. Les activités comptent des rencontres en présentiel, une réunion de lancement de quatre jours, des réunions mensuelles entre les deux parties (généralement en ligne), des réunions régionales et nationales en personne et un bilan de trois jours, ainsi qu'un accompagnement pour les mentor-e-s. Le programme s'est révélé utile pour les artistes qui passent de la création à la production et a permis aux participant-e-s de se constituer un solide réseau de contacts.

La présentation de ces expériences a permis aux membres du groupe de travail de discuter de thèmes importants dans les processus de développement professionnel international, y compris la nécessité de considérer les impacts sur les mentoré-e-s et les mentor-e-s (dans ce dernier cas, ils comprennent des avantages tangibles, mais aussi des aspects intangibles comme la mise en réseau, l'appartenance à une communauté, une opportunité de réflexion, l'établissement de nouveaux liens avec une génération plus jeune, ou l'image de marque personnelle), et la dimension de genre des programmes de développement professionnel (y compris les profils des deux versants du mentorat, ainsi que la façon dont le choix des formats peut permettre ou empêcher la participation des femmes et des personnes impliquées dans un rôle parental ou d'aidant-e).

Prochaines étapes

Les réunions qui se sont tenues en 2022 ont permis aux membres du groupe de travail de commencer à définir le champ des activités et de se familiariser avec un éventail d'expériences existantes dans le domaine du mentorat. Certaines questions émergent dans ce contexte et pourraient mériter une plus grande attention telles que :

- les valeurs qui devraient présider les programmes d'apprentissage et de développement professionnel pour l'internationalisation ;
- les préjugés que ces programmes doivent prendre en compte (par exemple qui formule les questions, qui est un-e mentor-e, etc.) ;
- la place et le rôle à accorder aux parties prenantes d'autres pays ou continents lors de la conception de ces programmes ;

- comment équilibrer les programmes internationaux et ceux qui sont pertinents ou contextualisés au niveau local ;
- les aspects liés à la terminologie utilisée dans le cadre du mentorat et d'autres programmes de développement des compétences ; et
- les différentes méthodologies des programmes de mentorat.

Ces thèmes, au même titre que d'autres, pourraient être approfondis dans un avenir proche, par le biais d'une analyse et d'une discussion plus approfondies des contenus abordés dans les publications de Learning Trajectories, d'un échange de pratiques, d'enseignements et de problèmes rencontrés par les membres du groupe et les orateur-riche· invité-e-s, ainsi que par l'examen d'éventuels nouveaux projets qui mettraient en pratique les réflexions du groupe.

Contexte élargi

La nature plutôt spécifique des questions abordées par le groupe de travail sur les programmes internationaux de développement professionnel implique que, par rapport aux autres groupes de travail, il est plus difficile de trouver des références correspondantes dans la littérature ou les documents politiques. À cet égard, toutefois, les ressources produites dans le cadre de Learning Trajectories, et en particulier sa bibliographie commentée et son étude comparative (qui comprend notamment un ensemble de bonnes pratiques), constituent d'excellents points de départ pour la recherche de sources d'apprentissage pertinentes et pourraient être davantage explorées dans le cadre des activités du groupe de travail.⁷⁸

Dans le même temps, on peut également s'inspirer d'un certain nombre d'autres contributions récentes qui ont abordé l'importance de l'apprentissage et du développement des compétences dans la gestion des processus culturels internationaux. Le rapport précédemment cité sur les résultats de recherche de Perform Europe, par exemple, souligne la « durabilité humaine » comme l'une des conditions qui devraient contribuer à une circulation transnationale des œuvres plus durable (à côté de la durabilité artistique, économique, sociale et écologique). La durabilité humaine comprend ici le développement des aptitudes, des compétences, des capacités et des connaissances nécessaires au développement transfrontalier, telles que les aptitudes et les compétences nécessaires pour « intégrer » la pratique artistique dans un contexte plus large, ainsi que les possibilités d'apprentissage et de partage transfrontaliers par les homologues du secteur, notamment par le biais de programmes de mentorat.⁷⁹ Certains membres d'On the Move mènent de telles initiatives de renforcement des

capacités, comme le Mekong Cultural Hub,⁸⁰ Liv.In.G avec son projet Life on Mars⁸¹ ou Platforma Kooperativa avec son université d'été.⁸²

Certaines des discussions du groupe de travail sur les méthodologies et les valeurs qui devraient être intégrées dans les programmes de tutorat présentent des similitudes avec les propositions faites dans le Guide de l'inclusion du projet SHIFT, qui fournit des conseils aux organisations fournissant des programmes de tutorat afin garantir leur accessibilité. Les observations pertinentes incluent le potentiel d'ouvrir les opportunités de mentorat aux membres de groupes marginalisés, ainsi que l'importance d'établir des relations fortes entre mentor-e et mentoré-e. Ces dernières devraient inclure la détermination d'objectifs communs, le respect du travail et du temps de l'autre, l'encouragement de la compréhension et de l'intérêt du-de la mentoré-e pour le travail du-de la mentor-e, et la promotion de l'appréciation mutuelle et de la communication bidirectionnelle.⁸³

Le renforcement des capacités et le mentorat dans les domaines concernés sont également abordés brièvement dans le rapport final du groupe d'experts de la MOC sur la dimension culturelle du développement durable mentionné précédemment. Le rapport souligne la nécessité du développement de compétences basé sur l'observation des homologues du secteur afin de permettre au secteur culturel de mieux faire face aux canaux contemporains dans des domaines tels que la réduction de l'empreinte carbone de la culture ainsi que l'imagination, la conceptualisation et l'action sur des scénarios durables pour l'avenir. Certaines pratiques pertinentes, dont le programme de renforcement des capacités des responsables de la

⁷⁸ Floch, Y. (coord.) (2022), *Annotated Bibliography*. Learning Trajectories ; and Floch, Y. (2022), *Resource Paper : International professional development programmes in the performing arts*. Learning Trajectories. Les deux publications sont téléchargeables depuis <http://fresh-europe.org/activities/upcoming/publications-learning-trajectories>

⁷⁹ Janssens et Fraioli (2022).

⁸⁰ Janssens et Fraioli (2022).

⁸¹ <https://www.livingnet.eu/life-on-mars-2022/>

⁸² <https://platforma-kooperativa.org/news/open-call-summer-school-in-ohrid-liquid-frameworks-solid-institutions/>

⁸³ Dowden, S. (coord.) (2022), *SHIFT Inclusion Handbook*. Bonn : European Choral Association. <https://shift-culture.eu/inclusion-accessibility-cultural-organisation/inclusion-handbook/>

transformation du secteur artistique et culturel mis en place par le Réseau d'action pour la durabilité dans la culture et les médias initié en Allemagne, sont présentées.⁸⁴

Dans l'ensemble, cet ensemble de références, ainsi que les activités propres des membres du groupe de travail, devraient fournir de nombreux éléments de réflexion pour les activités à venir en 2023 et au-delà.

⁸⁴ OMC Expert Group on the Cultural Dimension of Sustainable Development (2022).

Bibliographie

Artists at Risk Connection (2021), *A Safety Guide for Artists*.
New York City : PEN America.

<https://artistsatriskconnection.org/guide>

Baltà Portolés, J. (2022), *Environmental Sustainability in Contemporary Dance : Emerging Issues, Practices and Recommendations*. Barcelone : European Dancehouse Network.

<https://www.ednetwork.eu/news/edn-publication-2022>

Bashiron Mendolicchio, H. (2021), *Shaking the Current : Handbook for Contemporary Circus and Outdoor Arts Workers to Navigate Ecological Transformation*. Paris : Circostrada / Artcena.

<https://www.circostrada.org/fr/ressources/shaking-current-guides-destination>

Conseil de l'Union Européenne (2022), *Conclusions du Conseil sur le renforcement des échanges interculturels par la mobilité des artistes et des professionnels de la culture et de la création, et par le multilinguisme à l'ère numérique*, Journal Officiel de l'Union Européenne, 2022/C 160/07, para 12 et 18.

[https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX:52022XG0413\(02\)](https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX:52022XG0413(02))

CultureForHealth et al. (2022), *Arts and health : supporting the mental well-being of forcibly displaced people*. WHO Europe.

<https://www.who.int/europe/publications/m/item/arts-and-health--supporting-the-mental-well-being-of-forcibly-displaced-people>

Dowden, S. (coord.) (2022), *SHIFT Inclusion Handbook*.

Bonn : European Choral Association. <https://shift-culture.eu/inclusion-accessibility-cultural-organisation/inclusion-handbook/>

EDN (2022), *EDNext Sustainability Campaign*. Barcelone : European Dancehouse Network. <https://www.ednetwork.eu/news/edn-campaign2022-document-released>

ELIA (ed.) (2022), *Environmental Sustainability : Eco-Guidelines for Networks*. Amsterdam : ELIA, p. 5. <https://shift-culture.eu/achieve-environmental-sustainability-in-your-work/shift-eco-guidelines-for-networks/>

Ellingsworth, J. (2022), 'Data Analysis', in *On the Move, Cultural Mobility Yearbook 2022*. Bruxelles : On the Move.

<https://on-the-move.org/resources/library/cultural-mobility-yearbook-2022>

Farinha, C. et al. (2022), 'Ways of Thinking – Decolonisation and Racism', in *Not a Toolkit! Fair Collaboration in Cultural Relations : A ReflAction*. Bruxelles : EUNIC.

<https://www.eunicglobal.eu/fair-collaboration>

Floch, Y. (coord.) (2022), *Annotated Bibliography. Learning Trajectories*. <http://fresh-europe.org/activities/upcoming/publications-learning-trajectories>

Floch, Y. (2022), *Resource Paper : International professional development programmes in the performing arts*. Learning Trajectories. <http://fresh-europe.org/activities/upcoming/publications-learning-trajectories>

IFACCA (2022), *Discussion Paper : 9th World Summit on Arts & Culture*. Sydney : IFACCA.

<https://www.artsummit.org/discussionpaper>

Ilić, M., et Farhat, F. (2021), *Supporting relevance : Ideas and strategies for inclusive, fair and flexible arts funding*. Bruxelles : IETM. <https://www.ietm.org/en/resources/toolkits/supporting-relevance-ideas-and-strategies-for-inclusive-fair-and-flexible-arts>

Janssens, J. et Fraioli, M. (2022), *Research Results of Perform Europe*. Bruxelles : IETM. <https://performeurope.eu/resources>.

Kheriji-Watts, K. (2022), *Handbook : Designing professional development programmes with an international focus for live arts workers*. Learning Trajectories. <http://fresh-europe.org/activities/upcoming/publications-learning-trajectories>

McNeilly, N. et Bernoville, G. (rapporteurs) (2022), *International Cultural Relations : Perspectives and recommendations informed by the participants of the Voices of Culture Structured Dialogue on International Cultural Relations*. Bruxelles : Goethe-Institut. <https://voicesofculture.eu/2022/10/24/brainstorming-re->

port-international-cultural-relations-now-available-in-5-languages/

OMC Expert Group on the Cultural Dimension of Sustainable Development (2022), Stormy Times. Nature and humans : Cultural courage for change. 11 messages for and from Europe. Luxembourg : Publications Office of the EU.
<https://op.europa.eu/en/publication-detail/-/publication/0380f31c-37c9-11ed-9c68-01aa75ed71a1/language-en>

Roberto Cimetta Fund (2022), Manifesto for the mobility of artists and culture professionals in the Mediterranean and worldwide. Paris : Fonds Roberto Cimetta.
<https://cultureactioneurope.org/files/2022/04/RobertoCimmetaEN.pdf>

Rodik, P. et Jalšovec, M. (2022), 'Research results', in Duxbury, N. et Vidović, D. (eds.), Study on Mobility in Culture : Perspectives of Artists / Cultural Professionals, Hosts and Funders. i-Portunus Houses. Volume 2. Zagreb : Kultura Nova Foundation.
https://www.i-portunus.eu/wp-fuut/wp-content/uploads/2022/10/IPH_V2.pdf

Salgado, L., et Patuzzi, L. (2022), Promoting the Inclusion of Europe's Migrants and Minorities in Arts and Culture. Bruxelles : MPI Europe. <https://www.migrationpolicy.org/research/europe-migrants-minorities-arts-culture>

Salzburg Global Seminar (2022), The Salzburg Statement on the Future of Cultural Diplomacy. Salzbourg : Salzburg Global Seminar.
https://www.salzburgglobal.org/fileadmin/user_upload/Documents/2020-2029/2022/S743-01/SalzburgGlobal_Statement_Culture.pdf

Sekhar, A. (2022), 'Re-imagining mobility for artists and cultural professionals', in UNESCO, ReShaping Policies for Creativity: Addressing culture as a global public good. Paris : UNESCO, p. 158.
<https://www.unesco.org/reports/reshaping-creativity/2022/en>

Sethi, S. et al. (2022), *Artistic Freedom Monitor : Hungary*. New York City : Artistic Freedom Initiative. <https://artisticfreedominitiative.org/projects/artistic-freedom-monitor/hungary/>

Sethi, S. et al. (2022), *Artistic Freedom Monitor : Poland*. New York City : Artistic Freedom Initiative. <https://artisticfreedominitiative.org/projects/artistic-freedom-monitor/poland/>

Sharp, G. (2022), 'Quel impact carbone pour les lieux et festivals de jazz ? | Une étude AJC – Périscope dans le cadre de Footprints', <https://www.periscope-lyon.com/article/etude-carbone-des-lieux-et-festivals-de-jazz-footprints-ajc/>

UNESCO (2022), UNESCO World Conference on Cultural Policies and Sustainable Development - MONDIACULT 2022 (28-30 septembre 2022, Mexico City). Final Declaration, esp. para 10 and 18. https://www.unesco.org/sites/default/files/medias/fichiers/2022/10/6.MONDIACULT_EN_DRAFT%20FINAL%20DECLARATION_FINAL_1.pdf

Vidović, D. et Žuvela, A. (2022), 'Conclusion and Recommendations – Towards Sustainable Mobility', in Duxbury, N. and Vidović, D. (eds.), Study on Mobility in Culture : Perspectives of Artists / Cultural Professionals, Hosts and Funders. i-Portunus Houses. Volume 2. Zagreb : Kultura Nova Foundation.
https://www.i-portunus.eu/wp-fuut/wp-content/uploads/2022/10/IPH_V2.pdf

Vidović, D. et Žuvela, A. (2022), Slow Mobility: Scenario for the Future of Mobility in Culture. i-Portunus Houses. Volume 4. Zagreb : Kultura Nova Foundation. https://www.i-portunus.eu/wp-fuut/wp-content/uploads/2022/10/IPH_V4.pdf

Whyatt, S. (2022), 'Safeguarding the freedom to create', in UNESCO, ReShaping Policies for Creativity: Addressing culture as a global public good. Paris : UNESCO, p. 274.
<https://www.unesco.org/reports/reshaping-creativity/2022/en>

Wilson, C.R. et Le Sourd, M. (2022), 'Learning from (Im)mobility: Revamped Cultural Mobility Formats & Reimagining Challenges', in Duxbury, N. et Vidović, D. (eds.), Mobility in Culture : Conceptual Frameworks and Approaches. i-Portunus Houses, Volume 1. Zagreb : Kultura Nova Foundation, p. 70.
https://www.i-portunus.eu/wp-fuut/wp-content/uploads/2022/10/IPH_V1.pdf

Voir les notes de bas de page pour d'autres références à des sites Internet pertinents.
 Les références Internet sont correctes au 28 novembre 2022.

A propos de l'auteur

Jordi Baltà Portolés travaille comme consultant et chercheur à Trànsit Projectes, une agence dédiée au management culturel basée à L'Hospitalet de Llobregat, Barcelone. Il s'intéresse particulièrement aux politiques culturelles locales, aux relations entre culture et développement durable, à la diversité culturelle, aux droits culturels et à la gouvernance de la culture. Il est conseiller pour les affaires culturelles et le développement durable auprès du Comité Culture du réseau United Cities and Local Governments (UCLG) et membre de la Banque d'expertise UNESCO pour la mise en œuvre de la Convention 2005 sur la diversité des expressions culturelles. Il enseigne au sein du Diplôme en relations internationales de Blanquerna – Université Ramon Llull (URL) ainsi qu'au sein de plusieurs cours de troisième cycle. Il est doctorant auprès des universités de Gérone et de Melbourne.

ON
THE
MOVE



Co-funded by
the European Union